



Dix-neuvième année N°837 vendredi 23 janvier 2026 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

# LE MAROC RATE LA CAN À DOMICILE ET LE RÊVE BRISÉ CONTINUE...

P8



Défaite face au  
Sénégal

La fausse note  
de Douzi

P12

Confus  
DE CANARD

La fierté  
et le  
devoir

P2

Paris illégaux

La justice  
ordonne le black  
out numérique



Younes El Mechrafi, DG de MDJS mène  
une bataille sans relâche contre les  
paris hors-la-loi.

P6



## Confus de CANARD



**Abdellah Chankou**

Directeur de la publication



# La fierté et le devoir

**L**a CAN 2025 n'a pas seulement sacré un vainqueur sur le terrain. Elle a surtout consacré un pays. En réussissant, de l'avis unanime des observateurs, l'organisation de cette compétition continentale, le Maroc a envoyé un message clair et assumé : il est prêt pour 2030. Prêt sur le plan logistique, sécuritaire et organisationnel. Prêt aussi sur le plan humain, celui de l'accueil, de la gestion des foules et de l'image projetée au monde (une réputation quelque peu ternie par le déchaînement de haine sur les réseaux sociaux après la défaite du Maroc face au Sénégal en finale de la CAN).

Car au-delà des performances sportives, le Royaume a livré une démonstration de maîtrise digne des plus grandes compétitions internationales. Des infrastructures aux dispositifs de sécurité, de la mobilité à l'hébergement, l'ensemble du dispositif a fonctionné avec une efficacité rarement prise en défaut. Mais réduire cette réussite à une simple question de stades ou d'équipements serait passer à côté de l'essentiel.

Cette CAN est avant tout le fruit d'une vision construite sur la durée. Une vision entamée il y a plus de trente ans, avec les accords du GATT signés à Marrakech en 1994, acte fondateur qui a installé le Maroc dans le cercle des pays capables d'accueillir et d'organiser de grands rendez-vous mondiaux. Depuis, le Royaume n'a cessé d'enchaîner les événements d'envergure : COP climatique, forums internationaux, congrès sectoriels, jusqu'aux assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale en 2023 à Marrakech. À chaque fois, la même méthode : apprendre, ajuster, performer, monter en gamme. À cette expertise technique s'ajoute un ingrédient plus difficilement quantifiable mais tout aussi déterminant : une hospitalité profondément marocaine, spontanée et sincère, qui a marqué joueurs, supporters et délégations. Un capital immatériel devenu, au fil du temps, un véritable avantage comparatif. La CAN 2025 apparaît ainsi

***Le grand défi serait de garantir à chaque Marocain, où qu'il vive, des conditions de vie dignes, des services publics performants et des perspectives d'avenir réelles.***

pour ce qu'elle est réellement : un galop d'essai pleinement réussi avant l'échéance majeure du Mondial 2030, que le Maroc co-organise avec l'Espagne et le Portugal. À ceux qui doutaient encore de sa capacité à relever le défi, le pays répond désormais par les faits. En 2030, le football mondial pourra vibrer en toute confiance sur les rives sud de la Méditerranée. Mais si le football fédère et fait rêver, il ne peut être une fin en soi. Cette réussite éclatante met surtout en lumière une vérité dérangeante autant qu'encourageante : quand l'État se mobilise avec méthode, volonté politique et continuité, les résultats sont au rendez-vous. La question de fond se situe donc ailleurs. Cette même énergie, cette capacité de mobilisa-

tion exceptionnelle, sauront-elles être déployées sur des chantiers autrement plus décisifs pour l'avenir du pays ? L'éducation, d'abord, où le Royaume continue d'occuper à l'international des positions peu flatteuses classements. La santé, ensuite, qui croule sous mille et un maux, minée par des inégalités d'accès aux soins et des dysfonctionnements structurels, malgré la mobilisation de moyens colossaux. Le développement territorial enfin, avec des disparités sociales et régionales qui demeurent l'un des défis majeurs

du Maroc contemporain. Réussir 2030, ce ne sera pas seulement accueillir le monde dans des stades modernes et des hôtels haut standing. Le grand défi serait de garantir à chaque Marocain, où qu'il vive, des conditions de vie dignes, des services publics performants et des perspectives d'avenir réelles. La CAN a prouvé une chose essentielle : le Maroc sait faire quand il le veut. Réussir un événement mondial fait la fierté d'un pays ; réussir l'école, l'hôpital et le développement territorial fait sa grandeur. Le travail commence ici et maintenant. Transformer l'esprit d'exception en culture permanente de l'action publique. Car le plus beau des trophées ne se soulève pas sur une pelouse : il se gagne, chaque jour, dans la capacité d'un pays à ne laisser aucun de ses enfants au bord de la route. ▶



## Côté BASSE-COUR



CAN 2025

### Malgré la défaite, un hommage royal aux Lions de l'Atlas



SAR le prince Moulay Rachid lors de la réception des joueurs qui n'ont pas démerité...

Après avoir adressé une lettre de félicitations à l'équipe nationale, SM le roi Mohammed VI a chargé SAR le prince Moulay Rachid, d'organiser lundi 19 janvier une réception en l'honneur des Lions de l'Atlas au Palais des Hôtes Royaux de Rabat. Un moment solennel destiné à saluer le parcours d'une sélection qui a fait vibrer tout le Royaume. Malgré la défaite, le souverain a tenu à saluer, dans son message, le parcours remarquable de la sélection marocaine. En signe de reconnaissance et de bienveillance envers une équipe qui a su rassembler et faire rêver toute une nation. Si SAR le prince héritier Moulay El Hassan avait donné le coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des Nations dimanche 21 décembre 2025, c'est SAR le prince Moulay Rachid qui a présidé la finale, le 18 janvier, au stade Prince Moulay Abdellah à Rabat. Le souverain, contraint au repos pour des raisons de santé, n'a pas pu assister à la compétition, mais il a suivi avec attention et ferveur le parcours des Lions de l'Atlas. Au terme d'une finale âprement disputée, le Onze national s'est incliné sur le score de 1 à 0 face au Sénégal. Sous une pluie persistante, le prince Moulay Rachid est descendu sur la pelouse pour accompagner la cérémonie de remise du trophée aux Lions de la Teranga, dans une atmosphère chargée d'émotion. Médailles d'argent autour du cou, les joueurs, qui étaient accompagnés du coach Walid Regragui et le président de la FRMF Fouzi Lekjaa, se sont avancés tour à tour pour lui serrer la main, inclinant la tête et déposant un baiser sur son épaule droite, geste empreint de respect et de fidélité aux traditions du Royaume. ▶

### El Mehdi Pati nouveau directeur Global Opérations d'Arval Maroc

Arval Maroc a annoncé la nomination d'El Mehdi Pati au poste de Directeur Global Opérations, effective à compter du 1er janvier 2026. Titulaire d'un master en gestion et organisation de la production, il cumule une solide expérience dans le secteur automobile, débutée au sein de la Sopriam avant de rejoindre Arval Maroc en 2010. Au fil de son parcours, El Mehdi Pati a occupé plusieurs fonctions stratégiques dans les domaines des opérations, de la logistique et du marketing, développant une connaissance approfondie des métiers et des enjeux de l'entreprise. Plus récemment, en tant que Manager After Sales Network, il a contribué à l'optimisation des processus et à l'amélioration continue de la qualité de service. Membre du Comité Exécutif et rattaché au Directeur Général, Eric Fulcheri, il aura pour mission de piloter l'ensemble des activités après-vente, notamment la gestion des contrats de location de moyenne et longue durée, tout en veillant à l'excellence opérationnelle en matière de qualité, de coûts et de délais. Cette nomination s'inscrit dans la volonté d'Arval Maroc de renforcer son organisation et de consolider son positionnement comme acteur de référence de la location longue durée sur le marché marocain. ▶



El Mehdi Pati, un homme d'expérience.

### Gaza Le Maroc rejoint le « Conseil de la paix » de Donald Trump

**S**a Majesté le Roi Mohammed VI a accepté l'invitation du président américain Donald Trump à rejoindre son « Conseil de la paix » en tant que membre fondateur, a annoncé lundi soir le ministère marocain des Affaires étrangères. Dans un communiqué relayé par la MAP, la diplomatie marocaine précise que le Souverain, « saluant l'engagement et la vision du Président Donald Trump en faveur de la promotion de la paix », a répondu favorablement à cette initiative.

Dans ce cadre, le Royaume du Maroc procédera à la ratification de la charte constitutive de cette nouvelle instance internationale. Selon la même source, le Conseil de la paix ambitionne de contribuer aux efforts de paix au Moyen-Orient, tout en adoptant une approche renouvelée pour la résolution des conflits armés à travers le monde.

Initialement pensé par Donald Trump comme un mécanisme chargé de superviser la reconstruc-



SAR le Prince héritier Moulay El Hassan, le Roi Mohammed VI, Melania Trump et le président Donald Trump en France en juin 2019.

truction de Gaza, le projet a depuis vu son champ d'action élargi. La version actuelle de la charte ne mentionne pas explicitement le territoire palestinien et assigne au Conseil une mission plus globale, axée sur la prévention et le règlement des conflits armés à l'échelle internationale. Le document constitutif prévoit par ailleurs que les États can-

didats à un siège permanent au sein de ce Conseil devront s'acquitter d'une contribution financière dépassant le milliard de dollars. Plusieurs dirigeants étrangers, dont le président russe Vladimir Poutine, auraient également reçu une invitation à rejoindre cette nouvelle entité présidée par Donald Trump, sans toutefois avoir encore officiellement leur position. ▶

### Plan d'autonomie pour le Sahara La Suède apporte son soutien » de Donald Trump

**E**n s'alignant sur la majorité des États membres de l'ONU et de l'Union européenne, la Suède reconnaît dans le plan marocain d'autonomie le cadre le plus réaliste pour régler le faux différend régional autour du Sahara marocain.

**L**a Suède a officiellement annoncé lundi 19 janvier 2025 son soutien au plan d'autonomie proposé par le Maroc, qu'elle considère comme une base crédible pour relancer des négociations sérieuses et ordonnées en vue d'un règlement définitif du différend régional autour du Sahara. Cette position, exprimée « à la lumière de la résolution 2797 du Conseil de sécurité », a été rendue publique dans un communiqué émanant de Stockholm. Cette prise de position est intervenue à l'issue d'un entretien téléphonique entre la ministre suédoise des Affaires étrangères, Maria Malmer Stenergard, et son homologue marocain, Nasser Bourita. Selon la



La ministre suédoise des Affaires étrangères Eva Maria Malmer Stenergard

même source, les discussions ont porté sur les perspectives d'un règlement politique du différend, dans le strict respect des termes fixés par les Nations unies. En se prononçant explicitement en faveur du plan marocain, la Suède rejoint ainsi la majorité des États membres de l'Union européenne ainsi que plus des deux tiers des pays membres de l'Organisation des Nations unies. Tous reconnaissent dans l'initiative marocaine le cadre le plus sérieux, le plus réaliste et le plus à même de favoriser l'émergence

d'une solution durable, mutuellement acceptable et conforme au droit international. Adoptée le 31 octobre 2025, la résolution 2797 du Conseil de sécurité souligne que l'option d'une autonomie sous souveraineté marocaine demeure la proposition la plus praticable pour clore ce pseudo conflit vieux de près de cinq décennies. Elle appelle par ailleurs l'ensemble des parties concernées à poursuivre leurs efforts sous l'égide exclusive des Nations unies, dans un esprit de réalisme, de compromis et de responsabilité. ▶



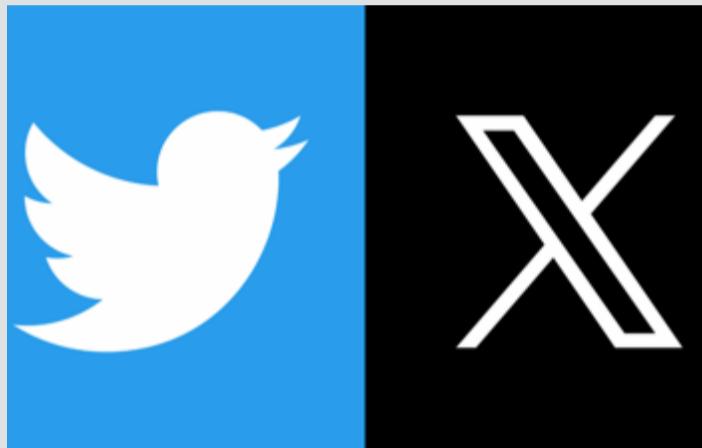
## Côté BASSE-COUR



**Beурgeois  
GENTLEMAN**

# Les milliardaires haineux ne se cachent plus...

**E**n 2015, Elon MUSK propose « Powerwall » pour le stockage d'énergie domestique d'origine solaire et/ou éolienne via des batteries lithium-ion. Ces « Powerwall » pourront équiper des immeubles et des maisons et, selon lui, pourraient contribuer à « transformer totalement l'infrastructure énergétique mondiale pour la rendre totalement durable et sans produire d'émissions de carbone ». Le système peut aussi accumuler de l'énergie achetée aux heures creuses et/ou contribuer à la régulation de fréquence du réseau. Le système permettrait, selon lui, de « se passer du réseau électrique » y compris dans les pays pauvres, ou d'assurer la consommation électrique durant les coupures de courant. Il compare ce changement à celui du téléphone mobile qui a remplacé les lignes terrestres. Les batteries seront fabriquées par « Panasonic » dans une « Gigafactory » de 50 milliards MAD – dirhams marocains - dans le Nevada, couverte de panneaux solaires et qui sera la plus grande usine de batteries au monde, où il projette de produire un équivalent/stockage de 35 GWH. Les commentateurs posent cependant la question de la ressource en lithium (le Chili et la Chine n'en fournissent en 2015 qu'environ 11 millions de tonnes par an avec un prix qui a été multiplié par 10 et qui ne cesse d'augmenter. Des observateurs notent que ces batteries pourront modifier, voire affecter, le secteur de la production d'électricité. En 2016, Musk fonde Neuralink dont l'objectif est de relier le cerveau à des circuits intégrés dans le but de fusion-



Comme chantaient les membres du groupe Jil Jilala – Les Rolling Stones marocains - des années 70, « ... Kif Twier tarre – comme le petit oiseau s'est envolé -, Ma 3ad Loukarre - il n'est plus revenu au foyer-, Soufi tkoune 7assalti fi chbake Ighir - je crains que tu ne sois piégé dans les filets des autres, oula fi sma, sadafti la7dia - ou bien dans le ciel, t'aurais croisé un rapace ? - ache ynassinalik ? Comme pourrions-nous t'oublier ? ... Noter qu'une seule lettre (le second T de TwiTer) différencie le mot marocain « petit oiseau » TWITER et la marque TWITER - Savourez cette chanson qui date de 1975 sur Internet : [https://www.youtube.com/watch?v=9GKBLSI\\_j0o](https://www.youtube.com/watch?v=9GKBLSI_j0o)

ner les intelligences humaines et artificielles. L'implant cérébral sans fil Neuralink devrait dans les faits permettre aux personnes paralysées ou lourdement handicapées de recouvrer la parole et la mobilité. Il annonce officiellement son objectif de commercialisation. En février 2022, il confirme que des singes sont morts dans le cadre d'un projet de test de puces cérébrales. Puis, il fonde la société : « The Boring Company » qui a pour but de supprimer les bouchons dans les grandes villes par l'installation d'un réseau de voies souterraines. Des ascenseurs positionnés sur la chaussée permettraient de descendre les véhicules dans le réseau souterrain et de les mener à leur destination à une vitesse avoisinant les 200 km/h. Il a ensuite acheté Twitter, pour le prix de 440 milliards de MAD, au nom de ce principe : « Twitter est la place publique numérique où sont débattues des questions vitales pour l'avenir de l'humanité ». Il déclare vouloir davantage de transparence au niveau de l'algorithme pour « vaincre les robots de spam et authentifier tous les humains ». Après l'annonce du deal, Musk dé-

clare que son premier plan est de rendre open source l'algorithme qui classe les tweets dans le flux. Il déclare également son intention de supprimer les comptes automatisés. ► (À suivre)

**Beурgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web [www.lecanardlibere.com](http://www.lecanardlibere.com)**

### Intégration électrique en Méditerranée

## L'ONEE et Med-TSO réunissent les acteurs régionaux à Marrakech



Un événement qui s'inscrit dans la dynamique de coopération engagée par l'ONEE et Med-TSO

**L'**Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE) a accueilli, le 15 janvier 2026 à Marrakech, un roadshow régional organisé par Med-TSO, consacré à l'intégration des réseaux électriques en Méditerranée. Placée sous le thème « Connecting Grids, Securing the Future », la rencontre a réuni des responsables institutionnels, des gestionnaires de réseaux de transport d'électricité, des partenaires financiers et des experts du secteur énergétique de l'espace euro-méditerranéen. Les échanges ont porté sur les enjeux stratégiques, techniques et financiers liés au renforcement des interconnexions régionales, à la sécurité d'approvisionnement et à l'intégration accrue des énergies renouvelables, avec pour objectif la construction d'un système électrique méditerranéen plus durable, flexible et résilient à l'horizon 2040. Membre de Med-TSO, l'ONEE réaffirme à travers l'accueil de cet événement son engagement en faveur de la coopération régionale et du développement des réseaux électriques interconnectés en Méditerranée. ►

### Affaire des finances du basketball

## Le verdict tombe

**L**a Chambre criminelle de première instance chargée des crimes financiers a rendu son verdict dans une affaire de détournements et de mauvaise gestion ayant affecté, il y a près de dix ans, le budget de la Fédération royale marocaine de basketball. Les poursuites concernaient notamment l'ancien président, son trésorier et un fonctionnaire relevant du ministère de la Jeunesse, tous poursuivis en état de liberté. La justice a condamné l'ancien président, principal mis en cause, à deux ans de prison ferme assortis d'une amende, tandis que le trésorier a écopé d'un an de prison avec sursis. Les deux mis en cause ont également été condamnés solidialement à verser une indemnisation civile de six millions de dirhams. Le fonctionnaire impliqué a, pour sa part, été acquitté. L'affaire repose sur les conclusions d'une expertise comptable détaillée portant sur la gestion financière de la fédération durant la période visée. Les investigations ont mis en lumière de graves irrégularités, notamment des dépenses importantes engagées sans justification claire ni inscription budgétaire conforme, sur des montants dépassant 25 millions de dirhams, issus de subventions publiques destinées au développement du basketball national. Révélée en 2016 à la suite d'audits et de contrôles financiers, l'affaire avait conduit à l'ouverture d'une enquête judiciaire approfondie. Celle-ci a confirmé l'existence de dysfonctionnements majeurs, l'absence de pièces justificatives fiables et des écarts significatifs entre les budgets alloués et les documents comptables, conduisant à des poursuites pour malversations financières. ►



**L'affaire repose sur les conclusions d'une expertise comptable détaillée.**



## Le Maigret du CANARD



### Pluies salvatrices

## La céréaliculture nationale renoue avec l'abondance



Une moisson record.

totale de pluies en octobre et novembre avait freiné les semis et retardé l'enblavement. Ce contretemps n'a toutefois pas empêché les agriculteurs de mobiliser d'importantes superficies. En dépit des conditions difficiles du début de saison, près de trois millions d'hectares, voire davantage, ont pu être emblavés à travers le pays. Ces surfaces restent largement dominées par le blé tendre, pilier de la production céréalière nationale. La suite de la saison s'est révélée plus clément : des pluies régulières, bien réparties dans le temps et sur l'ensemble du territoire, ont favorisé le développement des cultures et ravivé l'optimisme des professionnels du secteur. Si les conditions climatiques actuelles se maintiennent jusqu'à la fin du cycle agricole, les perspectives s'annoncent prometteuses. Les experts estiment que la production cumulée des trois principales céréales — blé tendre, blé dur et orge — pourrait dépasser les 10 millions de tonnes cette saison, un niveau rarement atteint ces dernières années après une succession de campagnes marquées par la sécheresse. ▶

**A**près plusieurs campagnes éprouvées par le déficit pluviométrique, la saison agricole en cours laisse entrevoir un net regain d'espoir pour la céréaliculture nationale. Les précipitations abondantes et bien réparties enregistrées depuis le début de l'hiver ont redonné confiance aux agriculteurs, malgré un départ tardif de la campagne. Les premiers mois n'auraient pourtant rien de bon. L'absence quasi

### Diffusion de faux documents

## La CDG donne l'alerte

**L**a Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) a appelé, mercredi, les citoyens et le grand public à faire preuve d'une vigilance accrue face à la circulation de documents et de relevés de compte émanant de sources non officielles. L'institution met en garde contre toute information diffusée en dehors de ses canaux habituels et rappelle que seuls ses services officiellement habilités sont en mesure de fournir des renseignements fiables ou de traiter des demandes dûment formulées. Cette alerte intervient à la suite de la réception, par les services de la CDG, de documents et de relevés de compte falsifiés présentant un caractère suspect. Selon un communiqué de l'institution, ces sup-



ports font état de prétendues opérations de dépôts et de consignation attribuées à des personnes affirmant détenir, en leur nom ou au nom de tiers, des sommes importantes auprès de la CDG. De telles pratiques sont soupçonnées de poursuivre des objectifs frauduleux et illicites. Face à cette situation, la Caisse de Dépôt et de Gestion insiste sur la nécessité de ne pas accorder de crédit aux informations provenant de sources non autorisées. Elle invite toute personne souhaitant s'informer sur ses services ou son organisation à s'adresser exclusivement à ses canaux officiels, notamment via son site institutionnel ou par contact électronique direct avec les services concernés. La CDG précise également que le public peut se rendre directement à son siège, situé place Moulay El Hassan à Rabat, ainsi qu'au siège de la branche Épargne-Prévoyance à l'avenue Annakhil à Hay Riad. Les citoyens peuvent aussi s'adresser aux succursales de la Caisse présentes dans plusieurs villes du Royaume, notamment Rabat, Casablanca, Fès, Tanger, Marrakech, Agadir, Laâyoune et Jerada, afin d'obtenir des informations fiables et sécurisées.. ▶

### Sportech Summit by MDJS

## Rabat au cœur de l'innovation sportive



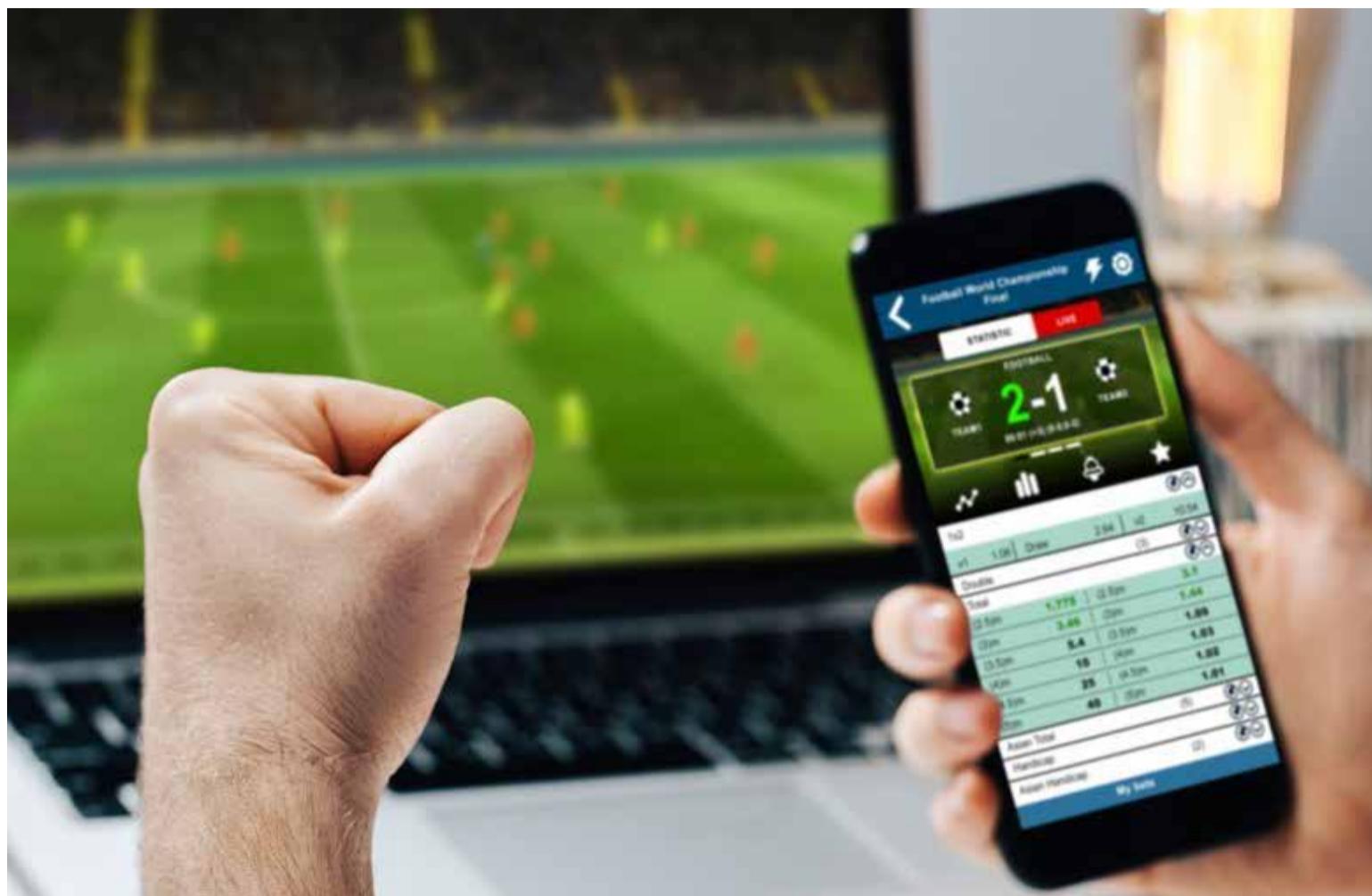
sur le thème « Des stades aux pixels : comment les mégas événements inspirent la sportech africaine ? », abordant les enjeux clés de l'innovation et de l'investissement dans le sport. Le public découvrira également les startups sélectionnées pour intégrer le programme Stadium by MDJS, qui présenteront leurs solutions devant une audience qualifiée estimée entre 250 et 300 participants. La journée sera aussi marquée par la remise du trophée e-sport by APSEM aux vainqueurs du tournoi d'e-football organisé en ligne en amont de l'événement, ainsi que par des sessions de speed networking réunissant startups et représentants des fonds d'investisse-

ment partenaires d'Accelab. Les échanges se poursuivront lors d'une session de networking, pensée comme un espace privilégié de rencontres, de collaborations et de création de synergies entre les différents acteurs de l'écosystème.

À travers cet événement, Accelab réaffirme son rôle d'incubateur et d'accélérateur marocain dédié au sport et au tourisme. Basé à Rabat, il mobilise experts, partenaires institutionnels et investisseurs afin d'accompagner les entrepreneurs dans la structuration de leurs projets, la levée de fonds et le développement de solutions innovantes. Le Sportech Summit by MDJS s'affirme ainsi comme un forum incontournable réunissant les mondes du sport, de l'innovation et de l'investissement, avec pour ambition de formuler des recommandations concrètes en faveur du développement de la sportech et de renforcer le positionnement du Maroc comme hub régional de l'innovation sportive. À noter que le programme Stadium by MDJS compte déjà à son actif trois levées de fonds, comprises entre 2 et 5 millions de dirhams, témoignant de la maturité et du potentiel de l'écosystème sportech marocain. ▶



## Le Maigret du CANARD



Le phénomène fragilise l'ensemble de l'écosystème légal.

### Paris illégaux

# La justice ordonne le black out numérique

**Le tribunal de commerce de Casablanca a ordonné aux trois principaux opérateurs télécoms du Maroc de bloquer l'accès aux sites de paris sportifs non autorisés. Cette décision, initiée par la Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS), vise à protéger les joueurs, encadrer le secteur et envoyer un signal fort aux plateformes étrangères et aux intermédiaires locaux.**

#### JAMIL MANAR

**L**es trois principaux opérateurs télécoms du pays, Maroc Telecom, Orange Maroc et Inwi, ont été sommés de bloquer l'accès aux sites de paris en ligne opérant sans autorisation sur le territoire national. Cette décision, rendue en référé par

le tribunal de commerce de Casablanca le lundi 12 janvier, fait suite à une action judiciaire engagée par la Marocaine des Jeux et des Sports (MDJS), titulaire du monopole légal sur l'organisation et l'exploitation des paris sportifs au Maroc. Par ordonnance, le juge a exigé la mise en œuvre de mesures techniques de blocage, notamment

par filtrage DNS et IP, ciblant plusieurs plateformes étrangères de paris en ligne et l'ensemble de leurs sous-domaines. Tout retard dans l'exécution exposerait les opérateurs à une astreinte de 10 000 dirhams par jour, afin de garantir le respect immédiat de la décision. La mesure concerne des sites très fréquentés par les parieurs maro-

cains, tels que 1xBet, Betwinner, Melbet, Linebet, Stake, Betway, Mostbet ou Sportsbet.io. Selon les éléments du dossier, ces plateformes sont accessibles depuis le Maroc où ils des services de paris sportifs en violation de la législation nationale. La décision vise également des intermédiaires locaux suspectés de faciliter

les dépôts et retraits de fonds pour le compte de ces plateformes étrangères. Ces structures utiliseraient des comptes bancaires nationaux et des numéros de téléphone marocains comme relais financiers.

L'action de la MDJS s'appuie notamment sur un procès-verbal de constat dressé le 15 décembre 2025 par un huissier de justice, documentant national. Ces éléments ont permis à la juridiction de constater l'urgence et le caractère manifestement illicite des activités mises en cause. Cette décision judiciaire qui intervient dans un contexte d'engouement pour les partis sportifs portant sur les grandes compétitions continentales et internationales, vise à renforcer le cadre légal des jeux



Younes El Mechrafi, DG de MDJS mène une bataille sans relâche contre les paris hors-la-loi.



# Le Maigret du CANARD



au Maroc, à protéger les joueurs contre la fraude et à préserver l'intégrité économique du secteur, alors que les flux financiers liés aux paris en ligne échappent encore largement aux circuits réglementés.

En ordonnant le blocage technique des sites non autorisés, la justice élargit la responsabilité aux opérateurs télécoms et envoie un signal clair aux plateformes étrangères, aux intermédiaires locaux et à l'ensemble des acteurs numériques : toute activité de pari en ligne non autorisée reste interdite, et des moyens techniques existent désormais pour en limiter l'accès.

La montée en puissance des paris illégaux se traduit

par une véritable hémorragie financière pour la MDJS. En détournant des flux importants de mises vers des circuits clandestins, souvent hébergés à l'étranger et échappant à tout contrôle fiscal et réglementaire, ces pratiques privent l'opérateur public de recettes considérables. Au-delà du manque à gagner direct, ce phénomène fragilise l'ensemble de l'écosystème du jeu légal, réduit les contributions au budget de l'État et expose les joueurs à des risques accrus de fraude, de blanchiment et d'addiction. Face à l'ampleur du phénomène, la lutte contre les paris illégaux s'impose désormais comme un enjeu économique, social et de souveraineté financière. ▶

## Sous d'autres cieux....

**P**lusieurs pays européens utilisent des outils techniques anti-paris illégaux, à savoir le blocage des sites non autorisés par filtrage DNS ou IP, et l'application de sanctions pour garantir l'exécution de ces mesures.

La Norvège a bloqué l'accès à 57 sites de paris illégaux via filtrage DNS, redirigeant les internautes vers des pages d'information et indiquant qu'ils ne commettent pas d'infraction en tentant d'accéder à un site bloqué. Cette mesure vise à réduire les risques liés au jeu illégal et la dépendance potentielle des joueurs. Au Danemark aussi, décision a été prise de procéder au blocage de dizaines de sites de jeux en ligne illégaux, totalisant plus de 160 plateformes restreintes sur une seule année pour protéger les consommateurs et maintenir un marché réglementé. L'Italie et l'Espagne ne sont pas en reste, ces deux pays ne se contentant pas de bloquer des sites, ils allient régulation stricte, filtrage technique et contrôles financiers pour réduire fortement la part des opérateurs non licenciés. L'Agence des Douanes et des Monopoles italienne a mis sur liste noire plus de 11 400 domaines illégaux, tout en exigeant des licences coûteuses et en bloquant les transactions financières avec les opérateurs non

autorisés. Quant aux autorités espagnoles, elles ont utilisé des bloqueurs DNS et des interdictions de paiement pour réduire la part de marché des opérateurs non agréés à un niveau très marginal. Pour sa part, le Royaume-Uni est souvent cité comme un exemple de contrôle agressif, combinant suppression de résultats dans les moteurs de recherche, blocage de noms de domaine et collaboration avec les prestataires de paiement pour réduire drastiquement l'influence des opérateurs illégaux. Cependant, malgré ces efforts, des rapports récents montrent que les sites et flux illégaux restent actifs, souvent associés à des pratiques de piratage ou de publicité illégale, ce qui souligne que la lutte contre le phénomène des paris illégaux reste complexe. Hors d'Europe aussi, la lutte contre les opérateurs illégaux s'intensifie, à l'image de l'Australie qui a bloqué plusieurs centaines de domaines offshore de jeux non autorisés ciblant ses citoyens. Même dans les pays qui multiplient les blocages techniques, des contournements existent (VPN, DNS alternatifs, paiements crypto), ce qui montre que la seule réponse technique ne suffit pas : elle doit être couplée à une régulation forte, à des contrôles financiers et à des campagnes de sensibilisation des joueurs. ▶

## SOUS L'ÉGIDE DU

MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION



**SPORTECH  
SUMMIT**  
BY MDJS

3<sup>ème</sup> édition



21 janvier 2026 | INSMAC, Rabat

### Partenaires institutionnels



### Partenaires officiels



### Partenaires Ecosystème



### Partenaires médias



### Organisateur





## Le Maigret du CANARD

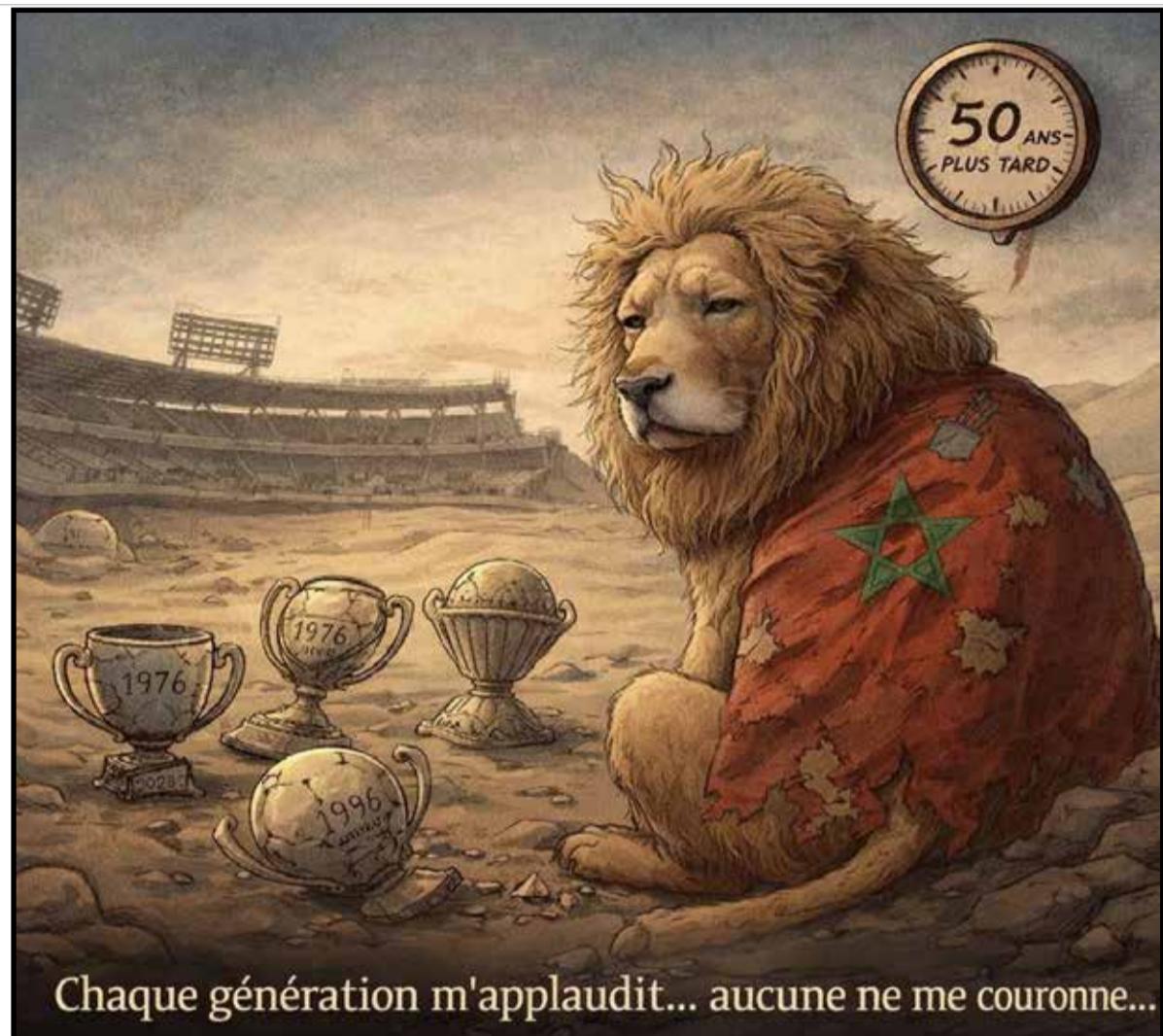


CHANKOU ABDELLAH

### UNE FINALE DE FOLIE...

**L**es Marocains n'en reviennent toujours pas. La Coupe d'Afrique leur a filé entre les doigts et le pays reste groggy, encore sous le choc d'un sacre loupé in extremis et qui semblait promis. Toutes les conditions étaient pourtant réunies: une CAN organisée à domicile, des stades aux standards et une ferveur populaire rarement atteinte. À force d'y croire dur comme fer, beaucoup ont fini par confondre espoir et certitude. Et la chute n'en a été que plus brutale. Car cette finale ne s'est pas seulement perdue sur des détails tactiques, une faiblesse de la ligne offensive ou un manque de réalisme collectif. Elle s'est jouée à la 94<sup>e</sup> minute, sur un geste aussi fou qu'impardonnable : la panenka ratée de Brahim Diaz. Sans cet instant d'égarement, le Maroc aurait très probablement été sacré champion d'Afrique. Mais on ne tente pas un geste esthétique, en plus très mal exécuté, à la dernière minute d'une finale décisive censée offrir un sacre historique à toute une nation. Ce genre de fantaisie se tente quand on mène largement au score, pas quand un pays entier retient son souffle. Ce penalty était incompatible avec la poésie, il réclamait la précision et l'efficacité. Or le joueur du Real Madrid a choisi autre chose : l'envie de finir en beauté, de signer le geste parfait, de graver son nom dans l'histoire comme celui qui a offert le trophée à son pays. Un acte teinté d'ego, presque suicidaire sportivement, où l'individuel a pris le pas sur le collectif. À vouloir entrer dans la légende par la grande porte, il a ouvert celle du cauchemar. Cette panenka ratée a agi comme un électrochoc. Elle a galvanisé les Lions de la Teranga, leur redonnant l'élan et la foi qu'ils semblaient avoir perdus. Dans la foulée, le Sénégal reprend le contrôle d'un match devenu irrespirable. Les dernières minutes du temps réglementaire se transforment alors en une longue séquence de chaos, déclenchée par le comportement scandaleux du sélectionneur sénégalais, entre interruptions, tension extrême et nervosité généralisée. Le jeu se disloque, les esprits s'échauffent, et la finale bascule dans une atmosphère lourde et confuse. En prolongations, le coup de grâce tombe. Pape Gueye surgit et inscrit le but qui fait basculer définitivement l'histoire. Les Lions de l'Atlas, touchés moralement, tentent bien de réagir, de forcer le destin une dernière fois, mais ils sont déjà brisés. Le mal est fait, le rêve s'évapore.

Équipe redoutable, le Sénégal finit par soulever le trophée dans une ambiance chaotique. Le choc est tel que la déconvenue ne fait pas que des déçus : elle libère aussi des pulsions malsaines. Sur les réseaux sociaux ( lire l'article ), l'amertume se transforme en intolérance, parfois en haine envers les Sénégalais, comme si l'échec avait besoin d'un bouc émissaire pour être digéré. Quand le rêve se brise, la raison vacille. Brahim Diaz, lui, a tenté d'éteindre l'incendie sur Instagram, confessant avoir « mal à l'âme ». Celui qui avait conquis le public marocain par ses buts et sa rapidité en attaque lors des matchs précédents voulait entrer dans l'histoire. Ironie cruelle du football : il risque surtout de finir dans cette zone ingrate où l'on relègue ceux qui ont failli au moment décisif qui fait une histoire : la poubelle de l'oubli collectif. Désormais, la réalité s'impose sans ménagement. Gagner la CAN est un parcours du combattant, surtout sur le sol africain où rien ne se donne et où chaque erreur se paie cash. Et pendant que les années passent, l'attente s'allonge encore. Plus de cinquante ans après le premier et unique sacre de 1976, le rêve continue de se fracasser contre la même vérité : le football ne pardonne ni l'excès de confiance, ni l'ego mal placé, encore moins les panenkas ratées quand tout un peuple attend simplement un tir cadré.



# LE MAROC RATE LA CAN À DOMICILE ET LE RÊVE BRISÉ CONTINUE...

ABDELLAH CHANKOU

**L**e scénario est cruel, presque insupportable. En finale de la CAN 2025, à domicile, dimanche 18 janvier sur le pelouse du stade Moulay Abdellah à Rabat, les Lions de l'Atlas ont vu leur rêve s'évanouir face aux Lions de la Teranga (1-0), au terme de prolongations stressantes après une ambiance chaotique provoquée par le coach sénégalais qui a ordonné à ses joueurs de quitter la pelouse en protesta-

*Portés par leur public et grands favoris de la compétition, les Lions de l'Atlas ont laissé filer une CAN promise sur leur propre sol où toutes les conditions pour soulever le trophée étaient réunies. Face à des Lions de la Teranga plus lucides et mieux préparés mentalement, le Maroc a payé les choix tactiques de son entraîneur, son manque d'audace et une gestion approximative des moments clés.*

tion contre un penalty accordé par l'arbitre sur une faute pourtant évidente sur Brahim Diaz en surface de réparation. Après le retour des joueurs sénégalais dans le jeu après une dizaine de minutes d'interruption, le dénouement sera tragique, scellé après un penalty inexplicablement manqué par Brahim Diaz dans le temps additionnel. Une balle de match ratée, et avec elle, l'espoir d'un sacre que tout un peuple attendait depuis 1976. Au-delà de l'immensité de l'amertume, cette déconvenue inattendue inter-



# Le Maigret du CANARD



roge profondément les choix opérés par le sélectionneur Walid Regragui, notamment sur le plan offensif. Comment expliquer une telle stérilité devant le but tout au long de la compétition, culminant par deux matchs décisifs — la demi-finale contre le Nigeria et la finale contre le Sénégal — sans le moindre but inscrit ?

## Alerte

La réponse se trouve en grande partie sur le banc de touche. Fidèle à ses certitudes, Regragui a persisté à lancer, souvent autour de la 75e minute, les mêmes profils : En-Nesyri, Igamane, Targhaline ou encore Ben Sghir. Or, aucun de ces joueurs n'a trouvé le chemin des filets durant toute la CAN. Une obstination difficile à comprendre, tant leur inefficacité offensive était devenue évidente au fil des rencontres. Cette posture devient d'autant plus problématique lorsqu'elle se traduit par une gestion du banc difficilement défendable. La finale a ainsi vu des joueurs diminués, en méforme et même blessés prendre place sur le banc, d'autres, dont l'impact offensif était déjà connu comme limité dans ce type de rencontre, être appelés à la rescoussse !

Plus troublant encore est le refus d'ouvrir le groupe à une nouvelle génération pourtant brillante. Pourquoi ne pas avoir injecté du sang neuf issu des U20 champions du monde ou des vainqueurs de la Coupe arabe ? Des joueurs comme Zabiri, Hrimate ou Tanane avaient largement le niveau et la légitimité pour apporter fraîcheur, audace et solutions offensives à une équipe en panne d'inspiration. Leur absence pose question. En s'accrochant à l'ossature du Mondial qatari — demi-finaliste héroïque, certes — Regragui semble avoir figé son projet dans le passé. Or, cet exploit historique n'a pas été confirmé depuis : ni lors de la CAN de 2023 remportée à domicile par la Côte d'Ivoire, ni lors de cette CAN 2025 jouée à domicile. Le football évolue, les adversaires s'adaptent, et les certitudes d'hier ne garantissent plus les succès d'aujourd'hui.

Walid Regragui restera à jamais l'homme du Qatar. Le sélectionneur qui a propulsé les Lions de l'Atlas dans le dernier carré d'une Coupe du monde, offrant au football marocain et africain une page d'histoire inédite.

Mais le ballon rond ne se gère pas pas à coups de souvenirs exquis ni de contrat sur des séquences mémorables. Ce sport, devenu

malheureusement la nouvelle religion de bien des peuples, exige des preuves renouvelées, une capacité à évoluer, à surprendre, à se réinventer. Or, depuis Doha, le projet Regragui s'est figé.

La CAN 2023 a sonné l'alerte. Un Onze national sans idées, sans audace, sans tranchant. Une équipe dominée dans l'engagement, désarmée tactiquement, incapable de répondre à l'intensité sud-africaine. Ce jour-là, l'élimination en 1/4 de finale n'était pas une simple contre-performance, mais un révélateur : la dynamique s'était inversée. Maintenir Regragui relevait déjà davantage de l'émotion que de l'analyse. La CAN 2025, organisée à domicile, n'a fait que confirmer cette vérité. Malgré un effectif riche, un public acquis à sa cause et des conditions idéales à tout point de vue, les Lions de l'Atlas ont manqué l'essentiel : marquer quand il le fallait. Deux matchs décisifs - dont la demi-finale contre le Nigeria, **sans** le moindre but, une finale perdue sur une inspiration adverse et un penalty mystérieusement raté par Brahim Diaz, symbole cruel d'une équipe arrivée au bout de son idée de jeu.

## Suffisance

Tout au long de cette CAN de toutes les frustrations, les signaux d'alerte étaient pourtant là. Le match nul contre le Mali, la victoire poussive face à la Tanzanie avaient déjà mis en lumière les carences offensives des Lions de l'Atlas. Les succès contre la Zambie puis le Cameroun n'ont fait que masquer temporairement ces failles structurelles, sans jamais les corriger. Au final, c'est toute une nation qui se réveille démoralisée, frustrée, avec le sentiment amer d'un énième rendez-vous manqué.

Toutes les conditions étaient pourtant réunies pour que le trophée reste au Maroc : un public magnifique, la ferveur populaire, une organisation de haut niveau, l'expérience, le talent. Tout y était, sauf l'essentiel : le courage de remettre en question des choix devenus contre-productifs.

Avant de rendre son tablier, Walid Regragui doit des explications au public. Non pas pour l'échec en lui-même mais pour une gestion offensive problématique qui a privé le Maroc de son plus grand rêve depuis près d'un demi-siècle.

En conférence de presse, au lendemain de la défaite face au Sénégal, il s'est réfugié derrière une formule devenue litanie : «c'est ça le foot, il est cruel». Une vérité génér-

rale, certes, mais qui sonne creux lorsqu'elle est martelée à chaque désillusion continentale. Car une question demeure, lancinante et sans réponse : pourquoi le football ne serait-il cruel qu'avec les Lions de l'Atlas lors des CAN ? à dire vrai, la cruauté du football n'est ni sélective ni obstinée. Lorsqu'elle se répète, elle cesse d'être un accident de parcours pour devenir un symptôme. Or, en deux éditions de la CAN, le Maroc version Regragui a quitté la compétition sans titre, malgré un statut de favori assumé, un effectif riche et, cette fois-ci, l'avantage décisif de jouer à domicile. À ce stade, invoquer le sort ou la fatalité relève moins de l'autocritique que de l'évitement. Le football est cruel quand

on tente, quand on ose, quand on échoue malgré l'audace. Il l'est beaucoup moins quand on s'entête, qu'on recycle les mêmes recettes, les mêmes joueurs et qu'on refuse de questionner ses propres choix. À force de brandir la cruauté comme explication métaphysique, le sélectionneur évite d'aborder l'essentiel : les limites de son projet africain, l'absence d'évolution tactique et la gestion discutable de son groupe dans les moments clés. In fine, le football n'est cruel que lorsque par suffisance ou entêtement les erreurs ne sont pas corrigées. Et c'est peut-être là la vraie cruauté : celle d'arguments peu convaincants face à des échecs qui, eux, se répètent. Jusqu'à l'insupportable. ▶

## De héros à symbole cruel

# LA PANENKA RATÉE DE BRAHIM DÍAZ

**C**houchou du public marocain tout au long de la CAN 2025, Brahim Diaz est passé en l'espace de quelques minutes du statut de héros à celui de symbole cruel d'une finale perdue. Dimanche soir, alors que la Coupe d'Afrique des nations 2025 semblait à portée de main, la finale remportée finalement par le Sénégal a basculé sur une séquence d'une intensité électrique. Dans les dernières secondes du temps réglementaire, une faute d'El-Hadj Malick Diouf sur Diaz en pleine surface a provoqué une explosion de tension. Le penalty accordé au Maroc a déclenché une scène de chaos inédit : les joueurs sénégalais ont quitté la pelouse sur ordre de leur coach pour protester contre la décision arbitrale, interrompant le match pendant de longues minutes et plongeant la finale dans une atmosphère lourde, presque irréelle. Au terme de près de vingt minutes de confusion et de guerre psychologique, Brahim Diaz s'est présenté face à Édouard Mendy. Mais la panenka tentée par le joueur du Real Madrid, trop molle et mal exécutée, a fini dans les bras du gardien sénégalais, laissant le stade



Brahim Diaz en proie à un sentiment de culpabilité très fort...

médusé. Ironie du sort, Diaz avait été l'un des grands artisans du parcours marocain, décisif à chaque match jusqu'aux quarts de finale inclus. C'est lui aussi qui avait insisté pour obtenir ce penalty, ultime occasion de faire basculer la finale. Cette fois, cependant, la magie n'a pas opéré. Le Maroc laissera passer sa chance, avant de s'incliner en prolongation. La CAN 2025 restera ainsi marquée par ce moment suspendu, où un geste malheureux a suffi à faire pencher l'histoire du mauvais côté. ▶



## Le Maigret du CANARD



# QUEL SORT POUR REGRAGUI ?



Walid Regragui, deux CAN ratés...

**E**n choisissant de prolonger le bail de Walid Regragui sans inflexion majeure, la Fédération royale marocaine de football (FRMF) a fait le pari que l'exploit du Mondial au Qatar se reproduirait presque mécaniquement. Ce choix s'inscrivait pourtant dans un contexte où la fédération a consenti d'importants efforts en matière de formation, de structuration et de modernisation du football national, investissant massivement dans les infrastructures, les centres de formation et la professionnalisation de l'écosystème sportif. La CAN 2025, organisée à domicile, a cependant démontré que ces acquis, aussi précieux soient-ils, ne suffisent pas à eux seuls. Le football ne se nourrit pas de souvenirs ni de certitudes acquises, mais d'idées neuves, de concurrence saine et de décisions courageuses prises au moment opportun.

Avec le recul, la question n'est donc plus de savoir si Walid Regragui est un bon entraîneur, mais si le Maroc n'a pas raté la séquence idoine pour tourner une page et ouvrir un nouveau cycle, en cohérence avec les ambitions affichées et les investissements consentis. Ce rendez-vous manqué pourrait expliquer, en partie, l'amer-tume d'une CAN perdue devant son public alors que tous les atouts étaient réunis : moyens humains, logistiques et organisationnels pour enfin rompre avec près d'un demi-siècle d'attente. Lorsque les résultats promis ne sont pas au rendez-vous, l'esprit d'exigence est censé primer sur la bienveillance. Dans le football de haut niveau, l'échec appelle des décisions fortes et fermes. Il ne s'agit pas seulement de changer quelques noms, mais parfois de revoir en profondeur l'architecture sportive, de remettre en question des certitudes installées et, le cas échéant, de trancher au sommet. Certains pays vont jusqu'à décréter la dissolution de l'équipe nationale non pas par nihilisme, mais par la conviction qu'il faut parfois déconstruire pour mieux reconstruire. Car reconstruire n'est pas synonyme de recul ou de perte de temps. C'est accepter de repartir sur des bases plus saines, plus cohérentes et plus sûres pour revenir en force après avoir tiré les enseignements des échecs antérieurs.

C'est à cette condition, et à cette condition seulement, que le retour en force sur la scène africaine cessera d'être une promesse pour devenir une réalité tangible, un objectif réellement atteignable. Après deux ratages consécutifs en Coupe d'Afrique, le sort de Walid Regragui est en question. Son parcours, se limitant jusqu'ici à des promesses et à une demi-finale prestigieuse en coupe du monde en 2022, reste paradoxal : à part ces deux performances, il n'a offert au Maroc aucun titre concret, alors que le pays disposait d'un vivier de talents tout en offrant des conditions idéales pour remporter la CAN disputée à domicile.

Difícile de ne pas évoquer le contraste frappant avec ses collègues. Mohamed Wahbi, le coach belgo-marocain des U20, et Tarik Sekitioui, à la tête des joueurs locaux, ont chacun su transformer leurs équipes en machines à succès, décrochant respectivement la Coupe du Monde U20 en 2025 au Chili et la Coupe Arabe la même année au Qatar. Là où les deux sélectionneurs, d'un tempérament réservé à l'inverse d'un Regragui un peu trop bavard sur les bords, ont su capitaliser sur le potentiel de leurs joueurs et imposer une vision gagnante, Regragui a accumulé les occasions manquées, souvent critiqué pour ses choix tactiques et sa gestion des talents offensifs. Normalement, après ces deux CAN ratées, Regragui devrait déjà plier bagage et laisser la place à un autre entraîneur. Sauf s'il promet au Maroc... la Coupe du Monde 2026 ! Une promesse digne d'un magicien ou d'un voyant, tant la tâche paraît colossale. Entre-temps, les supporters peuvent se consoler en se disant qu'au moins, malgré les échecs continentaux, Regragui aura transformé chaque finale perdue en suspense haletant... et chaque penalty raté en affaire nationale, voire nationaliste... Reste que la carrière de Regragui avec les Lions de l'Atlas pourrait fortement rester marquée par l'inachevé. Le football marocain, lui, continue d'attendre Godot alors que la patience des supporters s'épuise par une très longue attente... ▶

## Faut-il ancrer la sélection dans son championnat ?

ABDELLAH CHANKOU

**A**u-delà des choix tactiques de l'entraîneur, une autre question structurelle s'impose désormais : celle de la composition même de l'ossature de l'équipe nationale. Le temps est peut-être venu pour le Maroc de repenser son équilibre entre talents expatriés et joueurs issus du championnat national.

L'équipe A est alimentée presque exclusivement par des binationaux évoluant dans des clubs européens. Certes, ce choix a permis au Maroc de franchir un cap en Coupe du monde, d'élèver son niveau athlétique et tactique et de s'imposer sur la scène internationale (8e place classement du 19 janvier après la finale de la CAN). Mais il montre aussi ses limites dans un contexte bien spécifique : la Coupe d'Afrique des Nations. Cette CAN semble s'acharner sur le Maroc, comme une épreuve qui se répète et se dérobe sans cesse, malgré des efforts constants et des investissements considérables. Année après année, le Royaume s'obstine à poursuivre ce deuxième sacre continental qui lui échappe, au moment même où tout paraît réuni pour l'atteindre : infrastructures modernes, organisation maîtrisée, vivier de talents et ambitions clairement affichées. Pourtant, au bout du chemin, l'étoile tant espérée refuse toujours de se poser sur le maillot, laissant le sentiment amer d'un rendez-vous manqué. «Cette incapacité à ajouter une deuxième étoile au palmarès ne relève pas d'un manque de moyens, mais plutôt d'un blocage symbolique et mental, comme si la CAN demeurait une montagne que le Maroc gravit sans parvenir, pour l'instant, à en atteindre le sommet», explique un expert du ballon rond.

Or, la CAN obéit à des codes particuliers que seule la fréquentation régulière du football africain permet de maîtriser pleinement. Intensité, rythme haché, arbitrage permissif, terrains parfois exigeants, pression populaire : ce sont des paramètres que connaissent intimement les joueurs des clubs marocains habitués aux compétitions continentales. Le Raja, le Wydad, la Renaissance de Berkane ou les FAR ne découvrent pas l'Afrique ; ils la traversent chaque saison, la vivent y gagnent des titres et y forgent un mental de combat.

L'expérience montre encore une fois que briller en Ligue des champions européenne ou dans les grands championnats du Vieux Continent n'est pas synonyme d'efficacité dans une CAN, où les matchs se gagnent souvent sur la capacité à s'adapter, à résister et à imposer un rapport de force.

Il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres, ni de renier l'apport considérable des binationaux, mais de rééquilibrer l'ossature. Une sélection compétitive en Afrique doit s'appuyer sur un noyau de joueurs rompus aux réalités du continent, capables d'imposer le tempo, de gérer les temps faibles et de répondre au défi physique sans perdre le fil du jeu. Là réside sans doute l'un des principaux enseignements à tirer de cette magnifique CAN côté organisation et ferveur populaire, et l'un des chantiers prioritaires à attaquer de front : bâtir une équipe nationale qui ne soit pas seulement brillante sur le papier, mais taillée pour gagner des titres continentaux, en combinant l'exigence du football européen et l'intelligence du jeu africain. Sans cette synthèse, le Maroc continuera sans doute à impressionner... sans forcément soulever de trophée...

En principe, une équipe nationale est censée être le prolongement naturel de son championnat. C'est le cas en Égypte, en Afrique du Sud ou encore en Tunisie, où l'ossature de la sélection repose largement sur des joueurs issus des clubs locaux, rompus aux joutes continentales et porteurs d'une identité de jeu partagée. Le Maroc, lui, a fait un autre choix : celui d'une sélection largement dominée par des joueurs évoluant à l'étranger, souvent formés hors du pays et intégrés tardivement au projet national. Sur le papier, cette option semblait prometteuse. Elle a offert au Maroc une visibilité mondiale et un parcours historique en Coupe du monde. Mais à l'échelle continentale, le constat est implacable : ce modèle importé n'a pas produit les titres espérés. Une seule CAN dans l'histoire du foot national, remportée en 1976, et une succession de désillusions malgré des générations présentées comme dorées... La question coule de source : cette formule est-elle réellement adaptée aux exigences du football africain ?

Les détracteurs d'une incorporation des meilleurs éléments du championnat national dans l'équipe A avancent un argument récurrent : les clubs locaux manquent de niveau et les joueurs de compétitivité. L'argument est en partie fondé. Mais il révèle surtout une logique circulaire dangereuse. Car si les clubs ne progressent pas, c'est aussi parce qu'ils ne sont pas suffisamment intégrés au projet de l'équipe nationale. Exclure le championnat du cœur de la sélection revient à l'affaiblir durablement, en le privant de visibilité, d'attractivité et, par ricochet, de sponsors. La solution n'est donc pas d'enterrer cette faiblesse, mais d'en faire un levier. Rehausser le niveau du championnat passe par une réforme profonde des clubs : gouvernance modernisée, structures professionnelles, formation mieux encadrée, stratégie marketing crédible. C'est à ce prix que les clubs attireront des investisseurs, retiendront leurs talents et deviendront un véritable vivier pour l'équipe nationale. ▶



## Le Maigret du CANARD



Finale Maroc-Sénégal

# LE COACHING MENTAL, GRAND ABSENT



**Le coaching ne se limite pas aux schémas tactiques et au changement de joueurs.**

toute interférence extérieure. Or, les caméras ont montré un tout autre scénario. Au lieu de se regrouper autour de son équipe pour la blinder psychologiquement, Regragui s'est engagé dans un échange prolongé avec son homologue sénégalais, tentant de le convaincre de ramener ses joueurs sur le terrain. Un choix révélateur, qui a laissé les Lions de l'Atlas seuls face à une pression inhabituelle, dans un moment charnière du match. La séquence du penalty pose elle aussi question. Dans un contexte aussi lourd émotionnellement, le tir d'un penalty ne relève pas uniquement de la technique, mais d'abord du mental. Díaz était-il réellement le joueur le mieux placé pour assumer cette responsabilité à cet instant précis ? Pourquoi le sélectionneur n'est-il pas intervenu pour imposer le profil le plus aguerri, le plus solide psychologiquement, capable d'absorber la pression et de la transformer en avantage ? Le coaching ne se limite pas aux schémas tactiques et aux changements de joueurs. Il est aussi, et peut-être surtout dans les finales, un art de la gestion émotionnelle. Anticiper les manœuvres adverses, neutraliser les tentatives de déstabilisation, protéger ses joueurs dans les moments de tension extrême : autant de missions que Regragui n'a pas pleinement assumées ce soir-là.

Sur le plan mental aussi, le sélectionneur marocain a failli. Et dans une finale africaine, où le rapport de force se joue autant dans les têtes que dans les jambes, cette défaillance n'est jamais anodine. Elle a pesé lourd, peut-être autant que les choix tactiques ou les occasions manquées. ▶

Walid Regragui a également été pris en défaut sur un terrain souvent invisible mais décisif : la gestion de la pression et de la guerre psychologique. En finale, le sélectionneur sénégalais a parfaitement exécuté un chaos calculé en ordonnant à ses joueurs de quitter la pelouse pour protester contre le penalty accordé au Maroc après la faute sur Brahim Díaz. Une manœuvre grossière en apparence, mais redoutablement efficace dans un contexte de finale sous haute tension. Face à cette tentative de déstabilisation, le rôle du sélectionneur marocain aurait dû être clair : resserrer les rangs, protéger mentalement ses joueurs, couper court à

Dès le lendemain de la perte du sacre continental face au Sénégal, dans des conditions largement dénoncées, la Fédération royale marocaine de football (FRMF) a annoncé son intention de « recourir aux procédures légales » auprès de la Confédération africaine de football (CAF) et de la Fédération internationale de football (Fifa). Cette démarche fait suite au retrait momentané de l'équipe nationale sénégalaise du terrain, un épisode qui a suscité une vive controverse. Le président de la Fifa, Gianni Infantino, avait lui-même condamné des « scènes inacceptables » ainsi que « le comportement de quelques joueurs sénégalais et de membres du staff technique ». Le règlement de la CAF est pourtant sans équivoque. L'article 82 stipule que toute équipe qui, pour quelque raison que ce soit, refuse de jouer ou quitte le terrain avant la fin réglementaire du match sans l'autorisation de l'arbitre est considérée comme perdante et définitivement éliminée de la compétition. Or, si les Lions de la Teranga ont effectivement quitté la pelouse, ils sont ensuite revenus, permettant à la rencontre d'aller à son terme. Il apparaît dès lors peu probable que le Sénégal perde son titre sur tapis vert. En revanche, une sanction financière semble inévitable. L'article 148 du code disciplinaire de la CAF prévoit en effet qu'une équipe qui refuse de poursuivre un match déjà entamé encourt une amende minimale de 20.000 dollars. Selon le média espagnol AS, cette sanction pourrait même atteindre 100.000 euros. Le sélectionneur sénégalais, Pape Thiaw, pourrait également être inquiété et être suspendu par la CAF comme cela a été évoqué par de nombreux médias. Considéré comme ayant encouragé ses joueurs à regagner les vestiaires après le penalty accordé au Maroc, il s'est excusé dès le soir même « pour le football ». Toutefois, il risquerait une suspension comprise entre deux et six matchs, une sanction qui pourrait le priver du premier match de la Coupe du monde face à la France, prévu le 16 juin. ▶

Finale de toutes les tensions

## Le Sénégal menacé de sanctions après la polémique



**Le sélectionneur sénégalais Pape Thiaw ordonnant à ses joueurs de quitter le terrain...**

# ET LES JEUNES TALENTS, BON SANG !

**A**u lendemain de la désillusion de dimanche 18 janvier 2025, une question revient avec insistance : pourquoi le sélectionneur des Lions de l'Atlas Walid Regragui n'a-t-il pas inclus dans sa liste des jeunes talents pourtant aguerris champions du monde U20 et de la Coupe arabe ? L'argument avancé par le coach – « ils sont encore jeunes » – peut sembler recevable à première vue. Mais il ne tient pas la route ou plutôt le terrain apparaît à l'ère du football moderne. La preuve par l'Espagne qui n'a pas hésité à confier les clés de son animation offensive au prodige maroco-espagnol de la Barça Lamine Yamal qui devient en 2024 champion d'Europe à seulement 17 ans ! Le sélectionneur sénégalais, adversaire du Maroc en finale, a lui aussi lancé des joueurs de moins de 20 ans dans un match à très haute intensité, avec le succès que l'on connaît. Aujourd'hui, l'âge n'est plus un critère éliminatoire ; seul comptent le niveau réel et la capacité à répondre aux exigences du moment. L'argument de Regragui perd davantage de sa pertinence, surtout lorsque les jeunes concernés ont déjà remporté des compétitions majeures, comme une Coupe du monde U20 ou une Coupe arabe, dans des contextes de pression plus ou moins comparables à ceux d'une CAN. Derrière ce choix contestable mais assumé, une autre lecture s'impose, plus politique que sportive. De nombreux observateurs pointent une tendance du sélectionneur à privilégier les joueurs qu'il connaît, qu'il a lui-même installés, même lorsque leur rendement est en baisse. À l'inverse, ouvrir la porte à de nouveaux profils, parfois réclamés par le public et les connaisseurs, revient implicitement à reconnaître que les choix antérieurs peuvent être discutés. Il ne s'agit pas nécessairement d'ego au sens caricatural, mais plutôt d'une volonté de conserver un contrôle total sur son groupe, quitte à brider l'audace et la concurrence.

Cette posture devient d'autant plus problématique lorsqu'elle se traduit par une gestion du banc difficilement défendable.

Dans ces conditions, il est légitime de penser que des profils comme Zabiri, Maâma ou Hrimat, même sans être titulaires, auraient pu offrir cette étincelle, cette imprévisibilité offensive qui a tant manqué aux Lions de l'Atlas dans bien des matchs de la compétition.

Le véritable problème dépasse donc la simple question de l'âge. Il tient à une absence de courage tactique dans les moments clés. Lorsqu'une équipe se heurte à un mur, lorsqu'un plan de jeu montre ses limites, un grand sélectionneur ose. Il ose le sang neuf, ose l'inconnu, peut surprendre l'adversaire et accepte même le droit à l'erreur plutôt que de subir passivement le scénario adverse...

La conclusion s'impose presque d'elle-même. Oui, certains jeunes stars du groupe des remarquables sélectionneurs Sekitioui et Wahbi méritaient au moins deux ou trois places sur le banc, sinon une entrée en jeu. Le sentiment dominant est celui d'une occasion manquée, non pas par manque de talents mais par excès de prudence et d'entêtement. Les raisons objectives de la défaite résident certainement là : avoir cru que l'expérience rassurante seule pouvait gagner un match qui exigeait aussi de la fraîcheur et de l'imagination. Le public marocain, exigeant mais lucide, aurait sans doute accepté une défaite avec de jeunes talents lancés dans l'arène. Ce qui est difficile à admettre et à digérer en revanche, c'est une défaite sans audace, sans remise en question et sans autocritique. ▶



**Le lionceau U20 Yassir Zabiri.**



## Le Maigret du CANARD



**Derrière cette rage post-finale, se dessine une footballisation malsaine des esprits et notre incapacité collective à accepter que le foot reste un jeu où il y a un gagnant et un perdant...**

**AHMED ZOUBAÏR**

**L**a défaite du Maroc face au Sénégal en finale de la CAN n'a pas seulement privé les Lions de l'Atlas d'un trophée. Elle a surtout déclenché un séisme émotionnel d'une haute intensité, un feuilleton national malheureux, où le football a cessé d'être un jeu pour devenir une affaire d'orgueil, de complot et, pour certains, de survie identitaire.

Dans l'imaginaire collectif, le sacre n'a pas été perdu, il a été « volé ». Sur les réseaux sociaux, la colère devient doctrine, alimentée par l'attitude indigne du coach sénégalais et les violences perpétrées par une horde de supporters sénégalais enragés contre un groupe de stadiers dont l'un d'eux a été grièvement blessé.

Il n'en fallait pas plus pour que le ressentiment anti-sénégalais se déverse sur Internet sans retenue, sans filtre, portée parfois par des célébrités, chanteurs, acteurs et influenceurs, soudain promus analystes géopolitiques du ballon rond. Tous répètent le même refrain, les mêmes éléments de langage : priorité nationale, suspicion de l'Autre, remise en cause de l'hospitalité marocaine. Certains vont même jusqu'à appeler à chasser les Sénégalais du Maroc, accusés de comploter contre le Royaume, crampons aux pieds. Dans ce contexte de rage aveugle, un jeune Marocain a cru bien faire et agir dans l'intérêt de la nation en avouant à visage découvert dans une vidéo publiée en ligne un acte inqualifiable : avoir licencié trois ouvriers sénégalais en raison du comportement jugé inacceptable de ses compatriotes pendant la finale de la CAN. Dans un autre registre, une coach sénégalaise officiant dans un club de sport à Casablanca a reçu sur son téléphone portable une avalanche d'insultes de la part de citoyens marocains — rédigées, fait notable, dans un français impeccable. Cela prouve que, hélas, le problème ne réside pas dans le niveau intellectuel, mais dans l'usage qu'on fait de sa culture et de son niveau social. Comme si cela ne suffisait pas, la machine à rumeurs s'emballe. De fausses informations circulent à grande vitesse sur les réseaux sociaux au sujet de prétendues agressions contre des Marocains vivant au Sénégal. Il a fallu l'intervention de Hassan Nassiri, ambassadeur du Maroc à Dakar, pour clarifier les choses et apaiser les esprits. Dans une déclaration de presse, il a sifflé la fin de la panique générale : pas de chasse à

## DÉFAITE FACE AU SÉNÉGAL

# LA FAUSSE NOTE DE DOUZI



Le chanteur marocain Hafid Douzi.

l'homme, pas de chaos, « il n'y a pas lieu de s'inquiéter ». Les étudiants marocains poursuivent normalement leurs études et, détail qui contredit violemment les fake news colportés, « aucun décès n'a été enregistré ». Autrement dit, le drame annoncé a surtout été un chef-d'œuvre de fiction numérique. Certes, des incidents isolés provoqués par des délinquants locaux ont semé la peur parmi des membres de la communauté marocaine et la police sénégalaise poursuit ses enquêtes pour identifier les responsables. La défaite du 18 janvier a révélé bien plus qu'un problème de penalty raté. Elle a mis à nu une dérive inquiétante : la politisation excessive du football, son instrumentalisation pour diffuser le poison de la haine et de la xénophobie. Une dérive aux antipodes des valeurs marocaines, fondées sur le respect, la tolérance et l'hospitalité. Le Maroc n'a jamais eu besoin d'un trophée pour être grand, ni d'adversaires assumés ou désignés pour se sentir exister. Car au bout du compte, le football reste un jeu. Cruel, imprévisible, parfois injuste. Un jeu

où l'on gagne, où l'on perd... et où l'on peut rater une panenka au moment le plus crucial.

Le football, rappelons-le, est censé véhiculer des valeurs universelles : respect, tolérance et fair-play. Il est là pour rapprocher, unir, et faire rêver, pas pour nourrir des discours de division et de haine. C'est dans ces moments de fierté nationale contrariée que les véritables manipulateurs, ennemis du Maroc, trouvent leur terrain de jeu. Ils créent des faux comptes par dizaines, les financent et les orchestrent avec soin, pour attiser la haine, amplifier les divisions et tirer profit du chaos qu'ils sèment. Là où le patriotisme devrait unir, eux cultivent le poison de la discorde à leur avantage. Le comportement indigne d'un sélectionneur ou d'une poignée de supporters enragés ne justifie en rien cette débauche de messages haineux contre une communauté qui, depuis des siècles, entretient avec le Maroc des liens fraternel et culturels profonds. Il serait peut-être temps de rappeler que le vrai sport ne se mesure pas en likes ou en

vues sur YouTube : il élève, il rapproche, il unit. Pas besoin de le transformer en tribune pour l'ego et le nationalisme de carton-pâte. Ces dérives, qu'elles passent par les réseaux sociaux ou les vidéos enflammées d'artistes autoproclamés nouveaux stratèges de la nation, sont aux antipodes de la politique du pays et de sa doctrine. Sous le leadership du Roi Mohammed VI, le Royaume a fait du rapprochement, du partenariat et de la coopération avec l'Afrique un pilier essentiel de sa diplomatie, la pierre angulaire de la coopération sud-sud. Pendant que certains se prennent pour des ministres de l'Intolérance sur Instagram, le Maroc qui travaille et se projette dans l'avenir, œuvre pour construire des ponts, tisser des alliances et renforcer la confiance entre les peuples. Mais ce stade de tous les exercices, si l'on continue à confondre score final et identité nationale, il ne restera plus qu'à fonder un parti politique né d'un tir au but raté, avec programme électoral, hymne officiel et slogan gravé dans la surface de réparation. Autant aller jusqu'au bout de la logique. Puisque certains artistes ont décidé de troquer la mélodie contre le mégaphone, on pourrait suggérer au chanteur Douzi — bizarrement très investi dans cette grande œuvre de haine patrio-foot-ballistique — de franchir un pas supplémentaire. Pourquoi se contenter de vidéos enflammées sur Instagram quand on peut créer un parti politique à la sauce Le Pen, version locale ? Un programme simple, efficace, calibré pour les soirs de défaite : frontières émotionnelles fermées, hospitalité conditionnée au score final et expulsion symbolique à chaque penalty raté. Le siège du parti pourrait être installé dans une surface de réparation, le logo un ballon entouré de barbelés, et le slogan limpide : « Le Maroc aux Marocains... surtout après 90 minutes ». On gouvernerait à coups de stories, on légiférerait sur WhatsApp et on désignerait l'ennemi du jour selon l'algorithme. Le football aurait enfin trouvé sa traduction politique parfaite : populiste, impulsive et totalement hors-jeu. Derrière cette rage post-finale, se dessine une footballisation malsaine des esprits et notre incapacité collective à accepter qu'un jeu reste un jeu. Et qu'une panenka ratée, aussi douloureuse soit-elle, ne justifie ni la haine, ni la xénophobie. Le fair-play doit se prolonger au-delà du stade... ▶



## Le Maigret du CANARD



### Activités spatiales

# Souveraineté étatique et contraintes du droit international

**Pour le Maroc, l'enjeu n'est pas uniquement technique, mais réside dans la capacité à élaborer une doctrine juridico-politique de l'espace permettant de concilier coopération internationale, autonomie normative et protection des intérêts stratégiques**



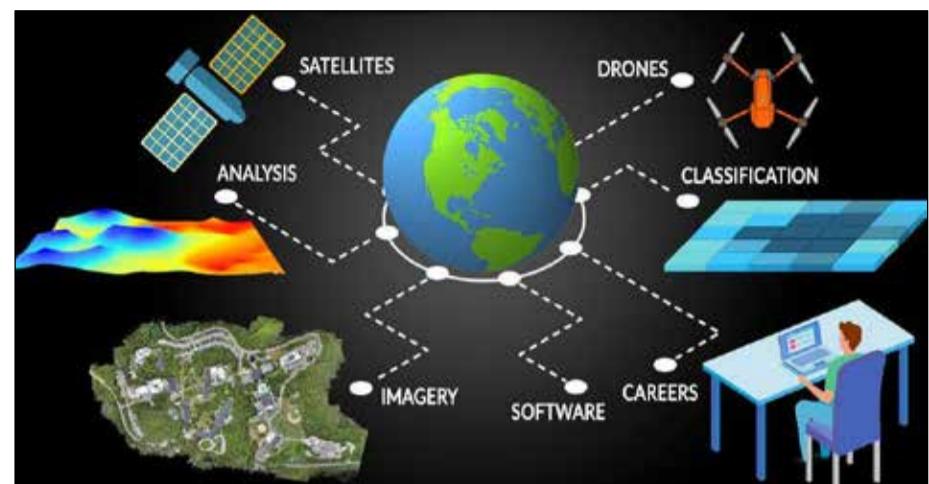
Hassania Cherkaoui \*

L'espace extra-atmosphérique constitue aujourd'hui un prolongement fonctionnel des territoires terrestres, sans relever du régime classique de la souveraineté étatique. Les activités spatiales, initialement conçues comme des entreprises scientifiques et technologiques, se sont progressivement imposées comme des instruments structurants de puissance, de sécurité et de gouvernance globale.

Dans ce contexte, la question centrale n'est plus de savoir si les États doivent accéder à l'espace, mais dans quelles conditions juridiques et politiques cet accès peut être compatible avec l'exercice effectif de la souveraineté nationale. Pour le Maroc, cette problématique se pose avec une acuité particulière, notamment à travers les domaines de la télédétection et des télécommunications spatiales. Ces deux activités, bien que régies par un cadre juridique international établi, révèlent des tensions persistantes entre universalité du droit spatial et asymétrie des capacités étatiques.

#### I - La télédétection spatiale : une activité licite au regard du droit international, mais politiquement sensible

La télédétection spatiale repose sur un fondement juridique essentiel : l'espace extra-atmosphérique, en tant que domaine non appropriable, demeure librement accessible à tous les États. Ce principe n'affecte pas la souveraineté des États sur leurs territoires et leurs ressources naturelles, mais permet l'utilisation de satellites



**La télédétection et les télécommunications spatiales révèlent une transformation profonde de la souveraineté étatique à l'ère de la domination technologique**

dont le survol spatial rend possible l'observation de la surface terrestre. Si l'observation de la surface terrestre depuis l'espace relève pleinement de la souveraineté de chaque État sur son propre territoire et l'espace aérien qui le surplombe, l'observation de son territoire par d'autres États s'est développée dans un cadre juridique marqué par le silence normatif et par une pratique internationale largement permissive, sans qu'un principe clair de consentement de l'État observé n'ait été consacré. Le Traité de 1967 sur l'espace extra-atmosphérique ne réglemente pas directement les activités de télédétection de la Terre. Celles-ci se sont ainsi développées en l'absence de règles conventionnelles spécifiques encadrant l'observation du territoire d'États tiers depuis l'espace. Les Principes relatifs à la télédétection adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1986 reconnaissent la licéité de ces activités dans le cadre du droit spatial, tout en rappelant la souveraineté permanente des États sur leurs ressources naturelles et en encourageant la coopération internationale dans l'utilisation et la diffusion des données. Toutefois, ces principes, de nature non contraignante, ne consacrent ni un droit général de l'État observé au consentement préalable, ni un mécanisme effectif garantissant un partage équitable des données, laissant subsister un déséquilibre structurel au profit des puissances spatiales, lesquelles peuvent, par l'exploitation des données issues de la télédétection, tirer un avantage stratégique et économique des territoires d'États dépourvus de capacités spatiales propres, sans que ceux-ci disposent d'un véritable pouvoir de contrôle ou de consentement.

Cette situation crée une dissociation entre territorialité et information territoriale : alors que la souveraineté de l'État s'exerce pleinement sur son territoire terrestre et son espace aérien, les données relatives à ce même territoire peuvent être collectées, analysées et diffusées par des acteurs étrangers, publics ou privés, en toute légalité. Cela ne constitue pas une violation formelle, mais modifie profondément les conditions d'exercice de la souveraineté.

#### II. Les télécommunications spatiales : régulation internationale et dépendance structurelle

Les télécommunications spatiales illustrent de manière encore plus manifeste l'écart entre le principe d'égalité souveraine des États et la réalité des rapports de puissance dans l'espace. Si le droit international affirme la non-appropriation de l'espace, l'accès effectif aux services de télécommunication repose sur des ressources rares et finies : orbites géostationnaires, fréquences radioélectriques, capacités satellitaires. Leur attribution et leur gestion sont encadrées par des mécanismes internationaux complexes, notamment au sein de l'Union internationale des télécommunications. Pour le Maroc, les télécommunications spatiales représentent à la fois un facteur essentiel de développement économique et de connectivité, un enjeu de sécurité nationale, ainsi qu'un domaine dans lequel la souveraineté s'exerce de manière indirecte et conditionnée. Si ces technologies constituent un apport globalement positif pour le pays, elles n'en exigent pas moins une organisation juridique et réglementaire rigoureuse, destinée à prévenir toute dépendance structurelle et à faire face à l'hégémonie des puissances disposant de capacités spatiales avancées. Dans ce contexte, la maîtrise contractuelle des capacités satellitaires, notamment par le biais des transpondeurs, apparaît comme un levier stratégique permettant de préserver l'autonomie des communications nationales, leur sécurité et leur soutenabilité à long terme. L'émergence du transport spatial orbital et suborbital, encore largement prospectif pour le Maroc, impose en théorie d'anticiper un encadrement

juridique adapté, afin d'éviter toute insécurité juridique ou dépendance future. En pratique toutefois, une telle anticipation supposerait une volonté politique réelle de régulation, souvent perçue comme délicate dès lors qu'elle implique l'ouverture des communications, la transparence des flux informationnels et, plus largement, la possibilité pour les citoyens d'accéder, de s'exprimer et de participer. Dans ce contexte, la tentation demeure forte de se référer à des modèles juridiques étrangers éprouvés, sans toujours engager le débat interne qu'exigerait une véritable appropriation nationale du droit spatial et des télécommunications.

#### III. Observations juridico-politiques sur les opérations et activités spatiales

Les activités spatiales, qu'il s'agisse de la télédétection, des télécommunications ou du transport spatial de personnes et de fret, s'inscrivent dans un cadre international à la fois strict, fragmenté et évolutif, résultant d'une superposition de normes conventionnelles, de principes non contraignants et de pratiques étatiques largement dominées par les puissances disposant de capacités spatiales avancées. Dans ce contexte, le Maroc se trouve confronté à une exigence de conciliation permanente entre l'affirmation de sa souveraineté nationale, le respect de ses engagements internationaux et la nécessité de garantir la sécurité juridique et opérationnelle des activités spatiales menées sur son territoire ou dans son intérêt. Cette conciliation ne saurait toutefois se limiter à une application passive de normes élaborées ailleurs, mais appelle une réflexion autonome sur l'adaptation, l'appropriation et, le cas échéant, la contestation des cadres juridiques existants.

La régulation des activités spatiales et des télécommunications apparaît dès lors non seulement comme un impératif technique ou sécuritaire, mais également comme un enjeu politique et sociétal, dans la mesure où elle conditionne l'accès à l'information, la circulation des idées et la participation des citoyens à l'espace public. À cet égard, la formulation de propositions juridiques visant à renforcer l'autonomie normative du Maroc ne relève pas d'un simple droit d'expression doctrinale, mais d'un devoir intellectuel de contribution au débat public, orienté vers la préservation de l'intérêt général et l'émancipation juridique nationale. L'objectif n'est pas de se soustraire aux règles du droit international de l'espace, mais d'en faire un instrument au service d'une souveraineté maîtrisée, fondée sur des choix normatifs assumés, plutôt que sur une dépendance structurelle à des modèles étrangers ou à des cadres réglementaires imposés de facto. La télédétection et les télécommunications spatiales révèlent une transformation profonde de la souveraineté étatique à l'ère de la domination technologique et informationnelle. Pour le Maroc, l'enjeu n'est pas uniquement technique, mais réside dans la capacité à élaborer une doctrine juridico-politique de l'espace permettant de concilier coopération internationale, autonomie normative et protection des intérêts stratégiques, dans un contexte marqué par des dépendances structurelles persistantes. Ces questions, au cœur des débats contemporains sur souveraineté et conflictualité, constituent le fil directeur de l'ouvrage à paraître, « Air et Espace : souveraineté et conflictualité ».

\* Auteure de Droit aérien et spatial (Éd. 2022, 2<sup>e</sup> éd à paraître)



# Le Maigret du CANARD



## POINT DE VUE

### Abdeslam Seddiki



**Economiste,  
ancien  
ministre de  
l'Emploi et des  
Affaires sociales.**

La naissance du capitalisme pour la première fois a constitué un progrès indéniable pour l'humanité en consacrant la victoire de la bourgeoisie commerçante sur la noblesse et en développant des nouvelles valeurs assises sur la liberté contre l'asservissement féodal. Ce mode de production qui est devenu hégémonique au fil des temps a connu des transformations considérables tant au niveau de ses modalités de fonctionnement que de son élargissement à l'ensemble de la planète générant, chemin faisant, une série de contradictions qui le minent de l'intérieur.

La propriété privée des moyens de production et la liberté d'entreprendre constituent les piliers fondamentaux de ce système. L'Etat capitaliste n'est là que pour garantir ces droits et libertés. Ce système fonctionne aussi avec une certaine idéologie inculquée à l'ensemble du corps social à savoir que la « somme des intérêts individuels équivaut à l'intérêt collectif ». Et par conséquent, l'enrichissement des uns conduit automatiquement à l'enrichissement de la société. Il suffit de respecter les règles du marché.

#### Stade supérieur du capitalisme

Cette croyance aux vertus du marché et à sa force régulatrice a été démentie par les faits. Ainsi, le capitalisme, dont la logique est le profit, rien que le profit, s'est transformé en moyen de domination des pays non capitalistes à partir du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition de l'impérialisme comme « stade supérieur du capitalisme ». Le capitalisme se mondialise progressivement d'abord à travers les échanges commerciaux, puis à travers le processus colonial ayant abouti au partage du monde entre les grandes puissances. L'impérialisme a procédé au pillage des peuples et de leurs richesses.

Le système libéral a cassé le capitalisme en se fixant pour seul objectif la

# LE CAPITALISME À L'ÉPREUVE

recherche du profit. Il faut donc recréer un système économique qui intègre non seulement les entreprises privées, mais aussi d'autres types d'institutions sans but lucratif. C'est un monde qui admet que la force collective est importante, que les gouvernements, les syndicats, les écoles, les ONG ou la justice ont un rôle à jouer. C'est un monde où le profit ne domine pas tout. Si les Etats-Unis se portent bien aujourd'hui, c'est parce que le pays profite des innovations technologiques des trente dernières années.

Il ne s'agit pas de dire au peuple « je ressens bien ta douleur », mais il s'agit de passer à l'action et de faire tout pour traiter sa douleur. Les bons sentiments n'ont jamais fait l'objet d'une politique publique. C'est ce que font aujourd'hui

beaucoup de dirigeants, y compris ceux qui se réclament de gauche, d'une certaine gauche !

On peut se poser la question suivante : pourquoi cette longévité du capitalisme ? Comment expliquer le succès qu'a connu ce néo-libéralisme ? Au point qu'on ne parle presque pas de « libéralisme à visage humain ». Est-ce à dire que le capitalisme n'est pas réformable ? C'est à prendre ou à laisser ! Mais avec quoi le changer. Les travaux de Hayek, notamment son ouvrage de 1944 « la route de la servitude » dans lequel il expliquait que les interventions gouvernementales ne pouvaient que conduire les individus vers un nouvel esclavage, sous l'autorité de l'Etat apportent une explication. C'était un outil de combat contre la présidence Roosevelt et sa politique économique du New Deal, qui avait sorti les Etats-Unis de leur Grande Dépression, grâce à des investissements publics massifs. Pour lui, c'était l'horreur. Ces thèses ont eu une grande influence à la fois dans le milieu académique et politique

#### Le néo-libéralisme de Milton Friedman

Après lui, Milton Friedman a joué un grand rôle. C'était un homme dont on dit intelligent et convaincant. Ses théories néo-libérales ont donné naissance à ce qu'on appelle désormais « l'école de Chicago » (Chicago-Boys). Elles ont beaucoup influencé Ronald Reagan aux USA et Margaret Thatcher en Grande Bretagne, qui ont tous deux mis en œuvre des politiques

libérales et procédé à des déréglementations à grande échelle. Rappelons que Milton Friedman est allé conseiller Pinochet après que ce dernier eut fomenté un complot contre le Président de gauche démocratiquement élu en la personne de Allende, dévoilant ainsi la phase cachée d'un certain libéralisme ! C'est exactement ce qu'a tenté de faire Trump en 2021 à travers l'organisation d'un coup d'Etat contre l'élection de son concurrent Biden. C'est ce qu'il a fait dernièrement en capturant un Président élu d'un Etat souverain et le juger aux USA pour des motifs fallacieux et montés de toutes pièces. Par cet acte condamnable, on viole l'un des principes fondateurs du droit international : on passe allègrement de la force au droit de la force !

#### Le Trumpisme, No pasaran !

Comme Trump semble aimer à la fois les minerais et l'espace, il ne cache pas ses intentions à s'emparer de Groenland, territoire s'étendant sur plus de 2 millions kilomètres carrés et riche en ressources rares, du lac de Panama et d'élargir ses complots à d'autres Etats de l'Amérique du Sud pour en faire « l'arrière-cour » des Etats-Unis.

Trump n'a aucune philosophie, c'est simplement un « transactionniste » qui jongle avec les taxes douanières et un adepte du capitalisme numérique et de l'oligarchie financière. Il aime le protectionnisme, il n'aime pas la concurrence, il ne veut pas lutter contre les monopoles. Autrement dit, il est opposé à toutes les valeurs qui fondent, du moins sur le papier, le libre-échange dont les Etats-Unis ont largement profité. Mais il ne veut pas non plus des impôts pour les riches et procède à la dérégulation systématique. C'est la pire forme possible de capitalisme, celle qui enrichit les riches, et qui leur donne tous les droits. Il ne cherche pas le bien-être général, uniquement celui des privilégiés.

Ce modèle de gouvernance pourrait séduire certains dirigeants comme c'est le cas du Président argentin Javier Milei, mais ne pourrait en aucune façon constituer un modèle à suivre pour les pays et les peuples qui aspirent à leur émancipation et une vie meilleure. C'est un scénario catastrophique qu'il convient de combattre par toutes les forces éprouvées de paix mondiale, de solidarité entre les peuples et de justice sociale et générationnelle.

Les forces de progrès et les penseurs libres ne doivent jamais oublier qu'il est de leur devoir de combattre cette dérive historique de l'enrichissement des milliardaires au détriment des droits fondamentaux des populations laborieuses et de l'émancipation des peuples. Ils sont là pour défendre le bien-être de tous les humains. Hic et nunc. ▶





## Le MIGRATEUR



# Groenland, tarifs et menaces Trump pousse l'Europe vers la rupture bleue

LAILA LAMRANI

**En brandissant la menace d'une escalade commerciale contre l'Europe, Donald Trump ravive les tensions transatlantiques et isole un peu plus Washington sur la scène internationale. En ligne de mire : le Groenland.**

Dans un contexte déjà tendu sur la scène internationale, Donald Trump a menacé récemment d'imposer des tarifs douaniers punitifs à plusieurs États européens — dont la France, l'Allemagne, la Suède, le Royaume-Uni et le Danemark — si ces pays n'acceptent pas de négocier la « vente » du Groenland à Washington. Ces surtaxes seraient appliquées dès février et pourraient grimper de 10 % à 25 % d'ici juin, jusqu'à ce qu'un accord soit trouvé. Selon ses déclarations, l'objectif affiché est de faire du Groenland — vaste territoire arctique danois riche en ressources stratégiques — un pilier de la sécurité nationale américaine. Cette ambition a déclenché un tollé en Europe : Copenhague, Nuuk et Bruxelles ont fermement rejeté ces pressions, qualifiant les déclarations américaines de « totalement inacceptables » et affirmant que le sort du Groenland doit être décidé par ses habitants et le royaume du Danemark, pas par Washington.

Cette crise intervient à un moment où l'UE et les États-Unis avaient conclu un important accord commercial en juillet 2025 visant à réduire les barrières tarifaires et renforcer les échanges. Toutefois, la



Groenland, l'obsession de Trump...

ratification de ce pacte est aujourd'hui en suspens, certains eurodéputés affirmant qu'il ne peut pas être validé tant que les menaces de Trump persistent. Si le Parlement européen bloque l'accord, cela représenterait une vraie rupture dans les relations transatlantiques, ouvrant la porte à une escalade commerciale potentiellement grave pour les économies des deux côtés de l'Atlantique. Face à ces menaces, les dirigeants européens affichent une unité inédite. Les ministres français et allemands ont clairement indiqué que l'Europe ne sera pas « blackmailed » (intimidée) par Washington et que des mesures de rétorsion pourraient être activées si les surtaxes devaient être appliquées. ▶

## Drame ferroviaire en Espagne Des dizaines de morts et une nation endeuillée

LAILA LAMRANI

Un terrible accident ferroviaire a endeuillé l'Espagne dimanche 18 janvier dans la soirée, lorsqu'une collision entre deux trains à grande vitesse s'est produite près d'Adamuz, dans la province de Cordoue, au sud du pays. Au moins 41 personnes ont perdu la vie dans ce drame, tandis que des dizaines d'autres ont été blessées et hospitalisées dans un état parfois grave. Selon les autorités espagnoles, un train à grande vitesse exploité par la compagnie privée Iryo a déraillé avant d'entrer en collision avec un train Renfe circulant en sens opposé. Le choc, qualifié d'« extrêmement étrange » par les responsables, s'est produit sur une portion de voie droite récemment rénovée, et l'erreur humaine a été presque écartée comme cause principale. Le gouvernement espagnol a décrété trois jours de deuil national, tandis que les opérations de secours et d'identification des victimes se poursuivent dans des conditions difficiles autour du site du crash. Les enquêtes techniques ont été ouvertes pour déterminer précisément les causes de cette tragédie ferroviaire qui a profondément choqué le pays. ▶



Un accident humainement lourd...

## Davos est de retour Beaucoup d'idées, encore plus de discours...

LAILA LAMRANI

**Le Forum économique mondial de Davos s'est ouvert lundi 19 janvier en Suisse, réunissant chefs d'État, dirigeants d'entreprises et experts du monde entier. Les débats porteront notamment sur l'économie mondiale, le climat, les conflits géopolitiques et les enjeux liés aux nouvelles technologies.**

Davos a rouvert ses portes et, comme chaque année, la petite station suisse est redevenue pour quelques jours la capitale mondiale des grandes idées... et des manteaux hors de prix. Chefs d'État, PDG, économistes et experts de tout poil ont envahi les sommets enneigés pour refaire le monde entre deux panels sur l'intelligence artificielle, le climat et l'économie mondiale « en mutation permanente ». Au menu de cette nouvelle édition : beaucoup de mots sérieux, des promesses ambitieuses, des inquiétudes bien réelles et, bien sûr, l'éternelle question de savoir si cette fois-ci, les discours se transformeront en actions concrètes. Dans les couloirs feutrés, on serre des mains, on échange des cartes de visite et on sauve la planète... autour d'un café bien chaud. À Davos, l'optimisme se veut prudent, les sourires diplomatiques sont bien rodés et chacun espère repartir avec au moins une bonne idée, un partenariat stratégique ou, à défaut, une belle photo souvenir dans la neige. ▶



Un sommet entre pays riches...



Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence

Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com

Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou

a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,

Saliha Toumi, Ahmed Zoubaïr,

Laila Lamrani Amine et  
Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE  
ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

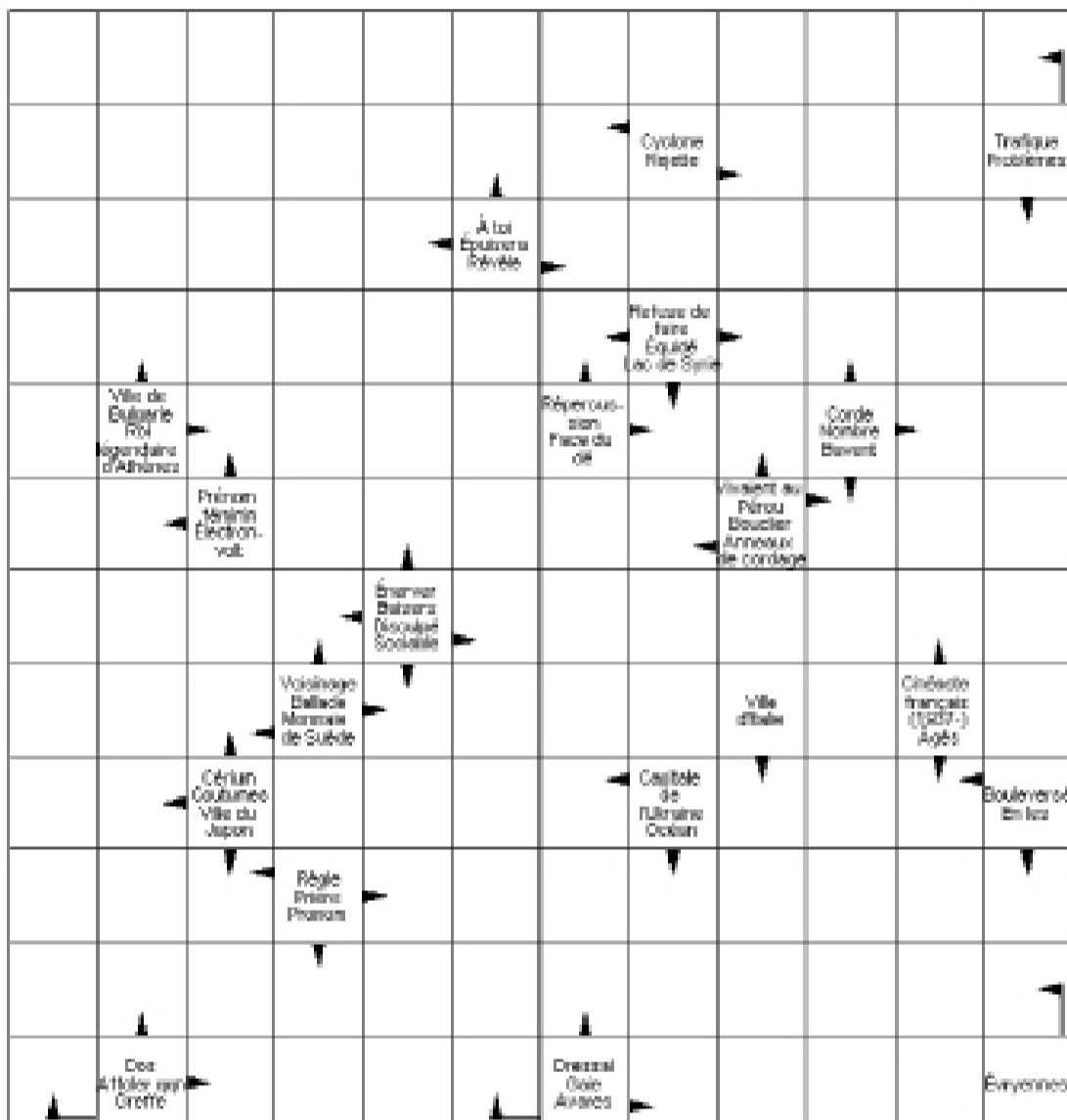
ISSN 2028-0416



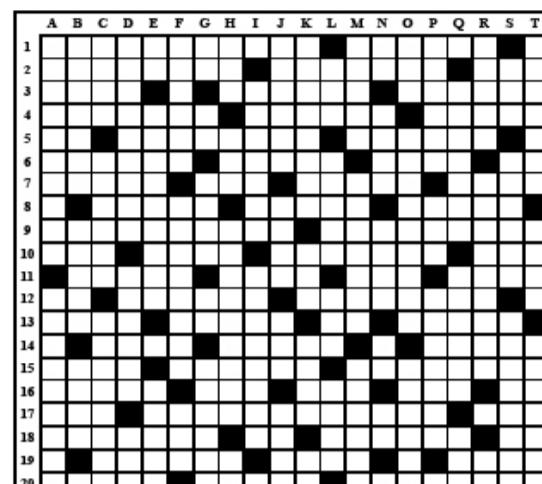
# Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés



Mots croisés



## Horizontalement

[1] Est à l'origine de "cadavres exquis". Il entre comme dans un moulin. [2] Tireuse de cartes ou "bien aimée" à la télé. Un fier à bras ou boit beaucoup d'elytre. Don du ciel. [3] Inspecteur gadget ou centre d'intérêt. Morceaux de jardins potagers. Avec eux, les boys et Tom-pouce ne sont pas sortis de l'auberge. [4] Riz à l'italienne. Elle s'en donne à cœur joie mais n'est pas rabat-joie. Alphabets pour langues germaniques. [5] Chercheur d'or. Une fois n'est pas coutume. Sont bonnes pour la casse. [6] Fait la bombe et mord la poussière. Un pic qui s'appelle Nethou. Crever la paillasse. Une île sans voyelles ! [7] Sceptique mais pas tague ! Pour ainsi dire. Suivent les traces ou tentes de marquer un but. Gif de colomb. [8] Jour de la Lune. Utilisé par le chasseur. Calment le jeu. [9] Tient la distance. Vices l'hard ! [10] Collection de timbres. Dernier calife des mamelouks. Une ouvrière qui part souvent en lune de miel. Palindrome de temps. [11] A fausse compagnie. Report de voix. En tient une couche, il est fin comme Griboïedov. A toujours une minute à soi. [12] A chaque berge, il donne un coup de balai. Parfois, elle fait une gaffe. Temps du passé. [13] Orateur grec. Bure ou tableau. Monte à la tête du censeur. Il est sur la braise. [14] Monter son estomac. Ecrivain et poète français, connu sous le nom de plume de Pierre Baudouin. De grands dadaïs ou chais eus ! [15] Coulent souvent dans les grilles. Oc si dent ! Prêt pour aller aux urnes. [16] Nous en fait voir de toutes les couleurs. Feu de Khan. Égouttoirs à bouteilles. Gardien à vue ! Sortis d'une impasse. [17] Dépot de fonds ou raccaille. A renoncé aux plaisirs de la chair. Fille de Cadmus et d'Harmonie. [18] Coupe de presse. Centre de recherches. Bien en char. Américain de la campagne. [19] Ville qui fut le premier port.

## Verticalement

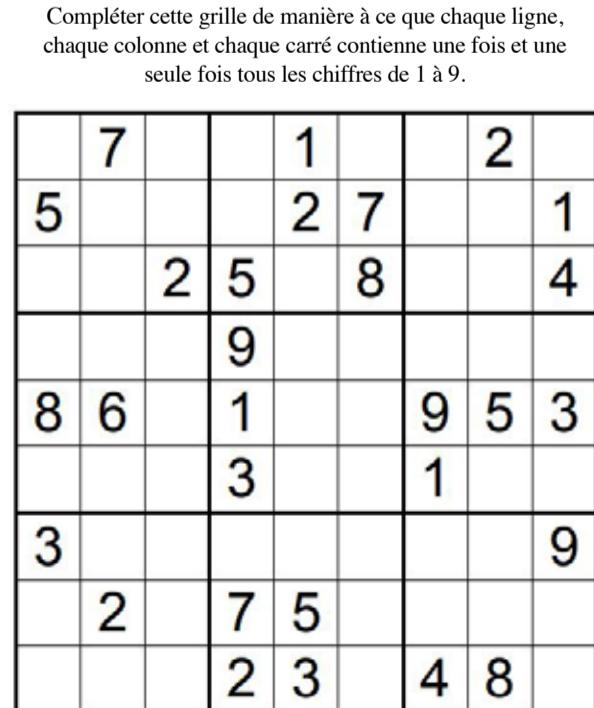
[A] Séances suspendues. Bécassines de mer. [B] Artiste peintre français doyen de l'impressionnisme. De beaux lieux. Grac lac d'Amérique du Nord. [C] Motive de fustos. Lancier cheval des anciennes armées allemandes. Moulin à vent. Facteur qui distribue par courrier. Qui habitent dans arrondissements importants. Ecrou pulvérisée du chêne ou sucre. [E] Papillons ou oiseaux de nuit. Araignée venimeuse. [F] Grâtié de galère. Rendre son tablier (se). Garda vue ! [G] Cour d'Eire. Jetonne un coup d'œil. Boisson sucrée finlandaise liée festival Vappu. A trouvé sabot à son pied. Dorades roses. [H] fait appeler Jules. Le mois des arbres. Infection contagieuse la peau. Es tout chose ! [I] Elle fait dans la dentelle. Elle souvent diligente. [J] Peine morveuse. Sa capitale est Salt Li City. Meneur de jeu. Lac d'eau salé d'Asie Centrale. Distributeurs de billets. Style de jazz. Faire un joint. Quart finale. [L] Se trouve près d'une localité. Evoque des souvenirs d'enfance "piqueants". Culture sur brûlis en Asie du Sud-Est. Vert glace ! [M] Service divin. On recourt en grâce. montant et routier. [N] Base d'alliance. Rivière française. Gro bûche ou pièce de bois en Suisse. Neutre la glace. Parole petit-salé. [O] Débâardeur à fines bretelles porté par les femmes. Mettre en examen. Magistrat médiéval ou Titre de Bonaparte. [P] Mis à bout. Partie de campagne. Appellations d'origine protégées. [Q] Négociante en vain. Tendant une perçage de paille ou en biais. [R] Mis et râblés ! Sous si privée. Coups d'Etat. [S] Fait tourner sa femme en bouquin. Passage à vide. Shootuse pour une héroïne. [T] Palommet

Mots Mêlés

S	E	A	T	E	P	B	E	N	J	O	I	N	E
I	P	D	H	E	R	B	E	V	L	A	T	N	S
I	L	A	Y	F	E	E	U	Q	S	U	M	H	U
V	L	O	R	A	G	R	U	M	E	L	E	U	F
E	A	U	R	F	V	G	A	N	I	U	T	I	F
T	T	N	O	E	U	A	N	G	D	N	C	T	L
I	G	N	I	H	N	M	L	I	R	A	C	E	D
V	S	N	A	L	C	O	S	O	R	A	Y	V	N
E	E	A	B	N	L	T	C	D	F	A	N	I	A
R	R	N	M	S	L	I	E	A	G	L	M	C	S
E	E	T	B	O	L	A	M	O	N	P	U	O	E
G	G	U	E	R	C	O	L	G	N	E	M	I	R
U	U	E	E	U	M	R	U	E	D	O	I	G	F
O	O	R	I	O	R	I	O	R	I	O	R	I	O
F	R	A	I	N	T	A	L	A	M	B	I	C	E
A	A	S	S	N	E	C	N	E	C	R	O	C	R
M	R	A	I	E	N	C	E	N	E	C	R	O	C

ABSOLUE	ECORCE
AGRUME	ODEUR
ALCABIC	OLFACIA
AMBRE	ORIENTAL
BENJON	PARFUM
BERGAMOTE	PATCHOULI
CARDAMOME	PETALES
CEDRE	RESINE
CIVETTE	ROMARIN
COLOGNE	SANTAL
CORNUE	SENTEUR
DIFFUSER	VANILLE
DISTILLER	VERVEINE
DOMINANTE	VETIVER

Su-Do-Ku



A méditer



Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

6	4	7	5	3	8	1	9	2
9	5	3	2	6	1	4	7	8
2	8	1	4	9	7	6	5	3
8	6	5	7	2	9	3	1	4
3	9	4	1	8	5	2	6	7
7	1	2	6	4	3	9	8	5
1	2	8	9	7	4	5	3	6
5	7	6	3	1	2	8	4	9
4	3	9	8	5	6	7	2	1

Mots Mêlés

Mots fléchés

CRYPTOGRAMME .EUROPE.GUI. FAKIR.OSEREZ R.OSEILLE.LA AFNOR.IASI.P UR.NOBEL.KIP DION.AROMATE ESPION.MUTER USEE.AI.S.M. SORRENTE.LSD ENE.DEESS.E.O S.RUES.TESTS

Mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T		
EMPREINTES	NON	DISPONNE	MENT	CALL	LE	LA	LE	LA	LE	LA	LE	LA	LE	LA	LE	LA	LE	LA	LE		
NOVENA	GEUX	CE	LA	FEUER	PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE	LE	LA	YIS	BI	SEC	RE	LE	MAN	TELLE	E	LOVENSE
PIZZIN	LA	ITALIANISME	LA	ONEROSSE	A	COL	OUT	RAIG	ES	IRRITABILITE</											

الوكالة الوطنية للمحافظة العقارية  
والمسح العقاري والخرائطية



AGENCE NATIONALE DE LA CONSERVATION FONCIÈRE DU CADASTRE ET DE LA CARTOGRAPHIE

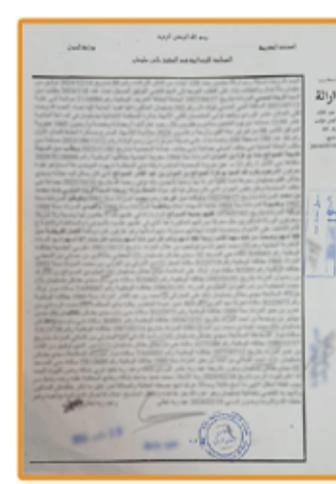
# Mise à jour des titres fonciers

**Tout changement  
concernant les informations  
du titre foncier**

█ Edification de construction

█ Changement d'état civil :  
(Nom et prénom, régime  
matrimonial, CINE, domiciliation...)

✍ Devra être inscrit à  
la conservation foncière



**Les services dématérialisés de la conservation foncière**  
**Qualité, sécurité et gain de temps**

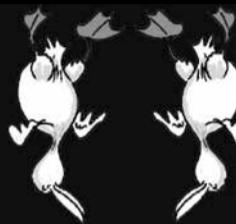
[www.ancfcc.gov.ma](http://www.ancfcc.gov.ma)



# Et BATATI ET BATATA



**Bizarre**



## Perd les pédales

Alberto Bettoli, le coureur italien d'EF Education-Easpost, a franchi la ligne d'arrivée de la deuxième étape du Tour de Suisse le lundi 13 juin en levant les bras, persuadé d'être arrivé premier. En réalité, un autre cycliste, rescapé d'une échappée lancée 170 kilomètres plus tôt, avait terminé la course avant lui, rapporte RMC Sport. Il s'agit du Norvégien Andreas Leknessund de la Team DSM. Le coureur est arrivé 38 secondes avant son concurrent. Dans le peloton, Alberto Bettoli pensait ainsi avoir devancé tous les autres cyclistes de la compétition dans son sprint final. « Je ne savais pas, tout simplement, qu'il y avait encore un coureur devant. Le rythme était vraiment très élevé avant l'arrivée, on pensait se battre pour la victoire, ça fait partie du jeu... », a-t-il finalement expliqué avec le sourire. Plusieurs de ses coéquipiers se sont par ailleurs également trompés et sont allés féliciter Bettoli. Matteo Trentin de UAE Emirates, un autre coureur italien, a quant à lui gentiment raillé son compatriote en levant le bras de ce dernier devant la caméra une fois la situation tirée au clair.

## Vous avez dit petit potager ?

Difficile, quand on habite un logement collectif, de cultiver son petit potager. Difficile, mais pas impossible ! Valéry peut en être la preuve. Elle dont le petit appartement est littéralement envahi de plants de fruits et de légumes : « Mon deux-pièces fait 36 m<sup>2</sup> et dispose d'un balcon de 4 m<sup>2</sup>... et j'ai des plantes partout, dans toutes les pièces ! », sourit-elle. Informatrice, cette jeune Parisienne s'est mise au jardinage par plaisir : « J'étais comme tout le monde, j'aimais bien les plantes mais sans plus, se souvient-elle. J'ai commencé à cultiver des géraniums et des plantes aromatiques dans des balconnières, et puis j'ai rajouté des plantes potagères. Puis un jour, j'ai décidé de cultiver de quoi manger ». « Jardiner, ça permet de se recentrer et de se poser », confie Valéry. Et ça ne coûte pas grand-chose : « On peut démarrer un potager avec pas grand-chose, si on fait jouer son imagination, si on fait de la récup'. On peut simplement utiliser des pots de yaourt, par exemple, ou des pots de crème fraîche... On peut aussi récupérer des rouleaux de papier toilette etc.»

## Erreur inhumaine

Aux Etats-Unis, plus précisément à Houston au Texas, un garçon de 4 ans a été victime d'une erreur médicale bête et grossière. Venu pour se faire opérer d'une hernie au niveau de l'aine, le chirurgien s'est trompé, et a effectué une vasectomie. Une « horreur » médicale qui l'a rendu stérile, rapporte le média américain Fox 4 News (13/6).

Randy Sorrels, avocat à Houston, explique que le bambin de 4 ans, admis en salle d'opération pour une hernie inguinale (c'est à dire au niveau de l'aine), a subi une vasectomie involontaire. Selon l'avocat, le chirurgien aurait accidentellement sectionné l'un des canaux qu'emprunte le sperme reproducteur : « Cela pourrait avoir des conséquences pour le reste de la vie de ce jeune homme. »

Évidemment, il ne s'agit pas d'une erreur courante. Le dossier du chirurgien a d'ailleurs pu être consulté, et il ne comporte aucun antécédent de faute professionnelle.

« Avant qu'un médecin coupe une partie de l'anatomie, il est censé bien reconnaître la partie en question. Dans le cas présent, il n'a pas réussi à identifier avec précision ce qui devait être coupé. Malheureusement, il n'a pas sectionné au bon endroit. On ne l'a découvert que lorsque l'enfant a fait une radio. »



**Rigolard**



sos il est comptant pour deux !

**Un type passe au tribunal** pour chèque sans provision. Pour se défendre, il précise : - Mais je n'ai acheté que de l'apéritif sans alcool, un fromage sans matière grasse et du chocolat sans sucre, avec ce chèque sans provision ! Le juge répond : - Bon, alors ce sera un mois sans sursis !

**En traversant un village enneigé**, une Rolls-Royce dérape, heurte un mur et se trouve sérieusement endommagée. Le conducteur sort furieux :

- Zut ! Un mois de salaire envolé ! En attendant les secours, il assiste à l'accident identique d'une Porsche dont le conducteur, en sortant du véhicule, s'exclame :
- Flûte ! Deux mois de salaire envolés ! Soudain, les deux accidentés voient arriver une 2 CV qui, n'arrivant pas à freiner, heurte la Rolls et s'écrase sur la Porsche. Le conducteur en sort hébété et gémit :
- Deux ans de salaire envolés ! Les deux autres se regardent et commentent :
- Il faut vraiment être fou pour acheter une voiture aussi chère !

**A VENDRE**

Local à vendre bien situé

**Superficie  
250 m<sup>2</sup>**

77 BD Ghandi  
Casablanca-Anfa

Contact :

06 81 80 13 07

## LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerkouni  
Contactez-nous au 0661177444





# L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS  
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER  
**LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS**